



# RAPPORT D'ACTIVITE 2021





Chantier voie verte— Mars 2021



# SOMMAIRE

---

Rapport moral

2

Nos activités & nos actions

4

Rapport financier

32

Rapport d'orientation

33

Annexes

35



# RAPPORT MORAL



l'amélioration des parcours de vie des publics que nous accompagnons à Adalea.

Je peux dire aujourd'hui que nous avons maintenu le cap en réalisant les actions que nous nous étions engagés à mettre en place en 2021 tout en nous adaptant aux soubresauts du contexte sanitaire auxquels nous sommes confrontés depuis 2020.

Ainsi, nous avons en 2021, décliné différentes orientations de notre projet associatif avec notamment un travail de fond d'adaptation fonctionnelle de notre organisation, qui nous mobilise et nous engage toutes et tous. La déclinaison de notre projet associatif s'est traduite sur les différents pôles et services par un travail participatif de réécriture de l'ensemble des projets de services.

Nous avons également pu nous retrouver enfin toutes et tous, grâce à une accalmie de la crise sanitaire, en journée associative afin de prioriser nos perspectives pour les années à venir.

Dans le contexte sociétal surchargé de crises successives que nous traversons, le partenariat et le faire ensemble sont nos meilleurs outils pour répondre aux besoins et attentes des différents publics visés par nos actions. Notre pertinence dans l'élaboration de nos réponses et dans leur mise en œuvre passe par notre capacité à faire ensemble, à faire avec d'autres acteurs implantés, notamment associatifs, reconnus localement, à faire dans une proximité territoriale qui ne doit pas nous mettre en concurrence mais en complémentarité, avec le soutien de nos partenaires financiers publics et privés.

Tout d'abord, pour poursuivre notre réponse en direction des jeunes en recherche d'une orientation professionnelle, notre centre de formation a obtenu sa **certification QUALIOPI** attestant de la qualité des processus et du fonctionnement des prestations de formation que nous menons sur différents territoires dans les Côtes d'Armor et le Morbihan, dont certaines dans le cadre de notre groupement solidaire avec l'Association AMISEP.

Ensuite, pour répondre aux problématiques d'accès et de maintien dans le logement des personnes sortant d'un dispositif d'hébergement et travailler à la transformation de l'offre induite par la politique du **Logement d'Abord**, nous avons répondu à l'appel à projet régional pour assurer la mise en œuvre des mesures **d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)** sur le Département. Nous avons été collectivement retenus sur cette réponse co-construite sous l'égide du **Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO 22)** avec les associations partenaires (Maison de l'Argoat, Noz Deiz, Penthièvre Actions, Amisep, Adalea) et les organismes d'habitat social adhérents à l'ADO Habitat 22.

De plus, pour répondre à la problématique du chômage de longue durée, nous avons contribué collectivement avec ATD Quart monde, le Secours Catholique et Emmaüs à faire émerger un projet **Territoire Zéro Chômeur Longue Durée** sur le territoire de l'agglomération briochine, qui depuis a pris forme avec le soutien de l'ensemble des collectivités et de tous les membres partenaires, qui composent le Comité Local pour l'Emploi.

En outre, pour répondre à la problématique des personnes sans logement, en situation de souffrance psychique, nous participons à l'expérimentation « **Un Chez Soi d'Abord en zone rurale** » initiée dans le cadre du Programme Territorial de Santé Mentale du département (PTSM 22), portée par le SIAO 22 et mise en œuvre sur trois territoires des Côtes d'Armor (Lannion Trégor Communauté, Saint-Brieuc Armor Agglomération et Loudéac Communauté Bretagne Centre). Cette expérimentation mobilise des équipes de professionnels des associations telles qu'Adalea, Amisep, Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor, Addictions France, l'Association Hospitalière de Bretagne, les fondations Bon Sauveur et Saint-Jean de Dieu, avec l'implication également des bailleurs sociaux et partenaires du logement des Côtes d'Armor.

Suite à la page 3

# RAPPORT MORAL

Enfin, pour répondre aux besoins de mobilité des publics, notamment celles des femmes et des familles monoparentales, nous nous sommes mobilisés sur le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CDIFF), Alter et des partenaires financiers, pour travailler la mise en œuvre d'une **plateforme mobilité solidaire**. Nous nous sommes également mobilisés, sur le Centre Bretagne, avec le soutien de partenaires privés et de collectivités afin de construire des réponses devant permettre aux jeunes, ayant obtenu le permis dans le cadre de **l'auto-école solidaire**, de pouvoir bénéficier d'un véhicule pour se rendre à un emploi.

Ainsi, les réalisations en 2021 ont été nombreuses et ont renforcé toutes celles que nous mettons déjà en œuvre au quotidien dans nos différents établissements et services; mais comme vous le voyez, dans une **approche collective et partenariale** très étoffée. Aussi, je souhaite remercier les professionnel·le·s et bénévoles d'Adalea pour leur réactivité et leur engagement, tout au long de cette année, afin de

maintenir ce cap, et souligner l'agilité et l'innovation dont nous avons fait preuve et qui nous ont permis ces réalisations. Chacun·e au sein de l'association contribue à cette œuvre commune au service des publics et il convient de reconnaître cette implication à sa juste valeur.

Je tiens également, à vous remercier, vous les partenaires, quels que soient votre place et votre rôle, pour votre mobilisation et vos contributions à nos côtés qui nous permettent de renforcer les actions que nous menons collectivement sur les différents territoires en direction des plus fragiles de notre société.

**En 2021, l'action collective a trouvé toute sa place au cœur de notre action associative.** Elle renforce les synergies pour nous faire passer du niveau de la connaissance partagée au niveau de l'intelligence collective. C'est l'intelligence collective qui nous permet de concrétiser le sens des solidarités. **Ces solidarités guideront encore notre action en 2022.**

# NOS ACTIVITÉS - NOS ACTIONS

Association intervenant sur le champ de la lutte contre les formes d'exclusions et de violences, Adalea développe des services visant à retisser les liens cassés, citoyens, professionnels, électifs ou familiaux auprès des personnes accueillies/accompagnées pour qu'elles retrouvent leur pleine place dans la société. Actrice majeur de l'inclusion en Bretagne, Adalea est présente depuis 1979 en Côtes-d'Armor et intervient également sur le Morbihan.

**42 ans**  
d'activité

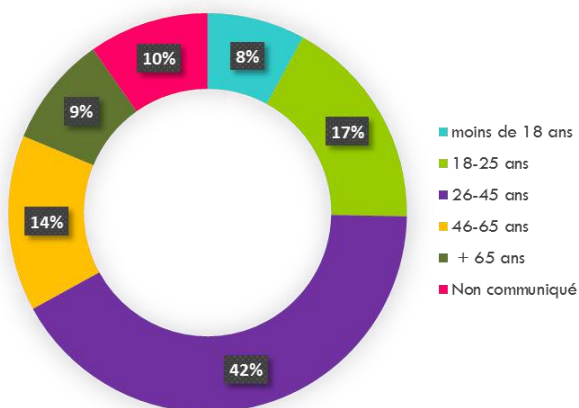
**8 057**



personnes accueillies  
et/ou accompagnées  
en 2021 par l'association



non-communicé: 2 %



**125**  
salarié·e·s  
au 31/12/2021



**86**  
permanent·e·s  
**29**  
temporaires (cdd)  
**10**  
en insertion (cddi)

**24**  
Bénévoles  
(sur l'année)

**13**  
d'actions  
**11**  
Administrateur·rice·s

**10**  
Stagiaires  
(sur l'année)



**3**  
Volontaires  
Sur 2 missions de Service civique

# ACCUEIL ÉCOUTE ET VEILLE SOCIALE

S'adressant principalement aux personnes sans abri, mal logées et femmes victimes de violences intrafamiliales, le pôle Accueil Écoute et Veille Sociale (AEVS) d'Adalea intervient auprès de ces publics à travers :

La gestion du **Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation** du département des Côtes d'Armor (SIAO 22).

Le dispositif **Accueil Écoute Femmes**, destiné aux **femmes victimes de violences conjugales et familiales** qui propose :

- un service d'écoute téléphonique en qualité de Bureau Départemental d'Accueil pour les femmes victimes de violences conjugales,
- un accompagnement psychosocial des femmes en individuel ou en collectif au sein d'un groupe de parole (accueil sur Saint-Brieuc / permanences délocalisées à Lamballe, Loudéac et Rostrenen),
- une prise en compte des enfants qui vivent dans un climat de violences,
- des actions de sensibilisation et de formation pour les professionnels-le-s.

Plusieurs actions et services destinés aux **publics en grande précarité** :

Le **Rond-Point**, dispositif sur le champ de l'urgence sociale qui comporte trois dimensions :

- l'accueil physique
- l'accueil téléphonique au 115,
- l'action sociale,
- un soutien professionnel est également apporté à l'Escale Familles « accueil de jour géré par le Secours Catholique » à la Maison Saint-Yves de Saint-Brieuc.

Les **Points Santé** proposent un accueil, une écoute et un accompagnement aux personnes rencontrant des difficultés liées à la santé. Le service gère aussi une pharmacie humanitaire en partenariat avec une pharmacienne bénévole.

Le service propose également une action **d'accompagnement des allocataires du RSA** marginalisés, pour une resocialisation et une autonomie financière.

**5 520**  
Personnes  
accompagnées



+ de détails p 7 à 10

# LOGEMENT HÉBERGEMENT

Le pôle Logement Hébergement comprend des actions diversifiées et complémentaires pour permettre aux personnes accueillies ou accompagnées de bénéficier d'un parcours résidentiel qui correspond à leurs attentes et à leurs besoins.

Ces actions se situent sur les champs:

## de l'hébergement :

- 3 Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
- des places de stabilisation
- des logements Allocation Logement Temporaire d'insertion et d'urgence
- 2 structures d'hébergement d'urgence

## du logement adapté :

- 1 pension de famille

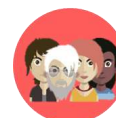
## d'actions d'accompagnement :

- Accompagnement Social Renforcé dans le Logement et dans l'Urgence
- Accompagnement Social Lié au Logement
- Accompagnement Vers et Dans le Logement
- Accompagnement en Economie Sociale et Familiale
- Intermédiation Locative

## de l'accueil et de l'orientation :

- Structure relais SIAO
- Dispositif Préparatoire de Sortie de la Maison d'Arrêt

Les actions se situent sur les territoires de Saint-Brieuc et Loudéac.



**1 529** Personnes  
accompagnées

+ de détails p 11 à 17

# EMPLOI FORMATION

Créé en 1984, le pôle Emploi-Formation d'Adalea intervient en amont de la qualification avec une spécialisation sur les dispositifs d'insertion et d'orientation professionnelles, de remise à niveau des savoirs de base, de l'apprentissage du Français Langue Etrangère et de la mobilité. Les actions se déclinent de la manière suivante :

- **Accompagnement à l'insertion sociale ;**
- **Accompagnement à la construction de projet professionnel :** accompagner les démarches d'orientation professionnelle et de reconversion, accompagner la recherche d'emploi, de stages ou de formation, vérifier et valider des projets professionnels.
- **Acquisition des compétences clés :** réapprendre les savoirs de bases, compétences clés, apprendre le français aux personnes d'origine étrangère, acquérir le socle de connaissances et de compétences professionnelles.
- **Apprentissage du permis de conduire :** accompagnement à l'apprentissage du code de la route, accompagnement à la conduite.

**983** Bénéficiaires  
dont **808** stagiaires  
de la formation professionnelle

**133 648** Heures de formation

dont **23%** d'heures en entreprise

Les actions de formations s'adressent :

- aux demandeur·euse·s d'emploi,
- aux personnes en recherche d'emploi,
- aux jeunes et adultes,
- aux salarié·e·s d'entreprise,
- aux bénéficiaires de minimas sociaux;
- aux jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Les sites d'interventions sont répartis sur les Côtes d'Armor et le Morbihan :

- Saint-Brieuc
- Loudéac
- Lamballe
- Guingamp
- Pontivy
- Ploërmel
- Locminé

+ de détails p 18 à 22

# ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION

La mission du Pôle Ateliers et Chantiers d'Insertion est d'accompagner des personnes éloignées de l'emploi dans une transition professionnelle vers l'emploi durable.

L'accompagnement des personnes repose sur deux missions fondamentales :

- **Le conseil en transition sociale et professionnelle,** qui assure un suivi individualisé de chaque salarié·e : projet professionnel et objectifs en matière d'emploi et de formation, accompagnement sur la situation individuelle, sociale, familiale et administrative.
- **L'encadrement technique** qui anime l'activité de production économique. La mise en situation de travail est un levier puissant de remobilisation, elle permet de créer du lien, de reprendre confiance en soi et de favoriser les apprentissages.

La démarche d'accompagnement s'appuie sur :

- Une dimension collective, avec le travail en équipe, dans un contexte de production réelle de services, et une pédagogie adaptée, visant l'acquisition des aptitudes attendues par les employeurs en termes d'expérience et de posture professionnelles.

• Une dimension individuelle, avec un accompagnement individuel renforcé, visant à travailler avec la personne sur les solutions à mettre en œuvre pour accéder à l'emploi durable.

• La médiation active vers l'emploi, qui, dans le cadre d'un partenariat avec les entreprises locales, vise à proposer des mises en situation professionnelle à chaque salarié·e et d'assurer le suivi des personnes en emploi.

L'activité s'inscrit dans une recherche constante d'équilibre économique et de qualité de réalisation, mise au service du projet d'accompagnement social et professionnel. Le service doit, pour cela, poursuivre son travail de prospection et de communication sur les activités en direction des collectivités, des bailleurs sociaux et des entreprises.

Enfin, le pôle assure le portage technique de la mission Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée sur Saint-Brieuc et Ploufragan. Intitulé « Défi Zéro Chômeur », le projet vise à rendre effectif le droit au travail sur le territoire. Mobilisée depuis 2019 aux côtés de ses partenaires, l'association participe à l'élaboration de la candidature du territoire pour l'appel à projet national et à la coordination des acteurs en faveur de l'accès à l'emploi pour toutes et tous.

**25** Salarié.e.s  
en transition professionnelle

**63%** de sorties dynamiques  
(formation qualifiante, sorties avec impacts positifs)

dont **37%** en emploi durable ou de transition  
(CDI ou CDD et missions intérimaires de -6 mois)

+ de détails p 23



# Accueil et accompagnement des femmes victimes de violences conjugales

## ACCUEIL ÉCOUTE FEMMES

L'action peut se résumer en quatre mots : **accueil**, **écoute**, **information**, et **orientation** pour les femmes confrontées à des violences intrafamiliales.

Cinq grands modes d'intervention sont utilisés : les **entretiens individuels**, le **groupe de parole**, la **sensibilisation**, la **formation** et la **prévention**.

L'association est missionnée par la Direction Régionale du Droit des Femmes et à l'Égalité depuis 1997 comme « Bureau Départemental d'Accueil pour les femmes victimes de violences ».

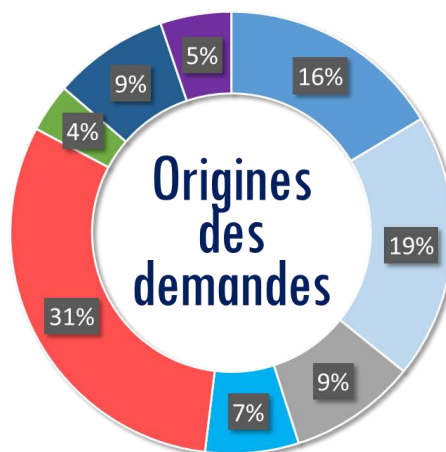
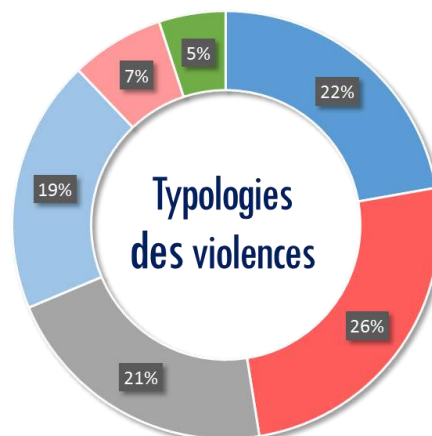


**366** Femmes reçues



**1 098** Entretiens réalisés

- Multiples
- Psychologiques
- Verbales
- Physiques
- Economiques
- Sexuelles



- Non communiqué
- Personnes elle-même
- Entourage de la personne
- Professionnel·le·s et établissements de santé
- Travailleurs sociaux et associations du champ social/médico-social
- Forces de l'ordre
- Professionnel·le·s de défense des droits
- 3919



**71** participations d'enfants témoins/victimes de violences sur **15** ateliers d'expressions

**165** enfants et adolescents participant aux actions de prévention en milieu scolaire

## HISTOIRE DE DIRE

Depuis 2016, Adalea développe une action ciblée sur les enfants vivant ou ayant vécu dans un contexte de violences intrafamiliales, à travers trois types d'accompagnement :

- **un espace d'accueil dédié** où l'enfant peut s'exprimer, être considéré comme un être à part entière;
- **des ateliers d'expression** tous les mercredis après-midis dédiés aux enfants des femmes accompagnées;
- **des actions de prévention** des violences intrafamiliales en milieu scolaire.

# Accueil et accompagnement des publics marginalisés

## BOUTIQUE SOLIDARITÉ

Elle **accueille**, **écoute**, **évalue**, **oriente** du lundi au samedi et **apporte des réponses diversifiées, immédiates ou différées** à toute personne en difficulté sociale et qui en fait la demande.

Le but est d'aider la personne accueillie à **retisser des liens sociaux** à travers sa participation à la vie du lieu d'accueil et l'encourager dans une démarche participative.



**641** Personnes reçues

**75 %** hommes  
**25 %** femmes



**53 %** moins de 40 ans

**26 %** moins de 30 ans



**44 %** Sans ressource



**217** Personnes rencontrées

**77 %** Hommes



**76 %** Seuls

**28 %** Sans ressources



**64 %** Font la manche

## ACTION SOCIALE SUR L'ESPACE PUBLIC (ASEP)

Il s'agit d'apporter une **réponse de proximité** auprès des populations en situation ou en risque d'exclusion sur la rue.

L'ASEP met en œuvre une réponse concrète sur le centre de Saint-Brieuc et sa périphérie dans une **démarche d'aller-vers**.

En complémentarité du 115, l'action crée ou **maintient un lien social et sanitaire** auprès des populations les plus fragilisées.

## ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ RSA

Adalea est conventionnée par le Conseil Départemental pour assurer l'**accompagnement administratif et social du public allocataire du Revenu de Solidarité Active (RSA) marginalisé**.

Il s'agit d'un public qui cumule les difficultés : logement, emploi, mode de vie atypique, santé, poly-consommations...

L'objectif est d'engager un processus de reconstruction, de resocialisation, de réinsertion...

**49** Personnes accompagnées



**88 %** Hommes  
**12 %** Femmes

**45 %** Vivent à la rue, en squat, habitat de fortune ou dans une voiture

**100 %** Vivent seul·e·s

# Accès aux soins et accompagnement thérapeutique

## LES POINTS SANTÉ

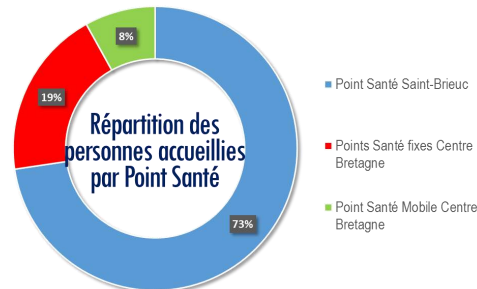
Les Points Santé s'adressent aux personnes en situation de précarité, localisées sur les bassins de vie de Saint-Brieuc, Loudéac et Pontivy. Ces personnes accompagnées sont en situation d'exclusion, d'insertion ou de réinsertion avec des **conditions de vie précaires**, des **problèmes de santé**, des soins peu, voire jamais entrepris, des **conduites addictives, suicidaires**.

Des professionnel-le-s interviennent directement auprès du public, infirmier·e·s, psychologues et un médecin, afin d'**améliorer l'accès aux soins et aux droits** (ouverture de droits, orientation/prise de rendez-vous avec des praticiens, etc.)

Des bénévoles interviennent également : des médecins et une pharmacienne qui permettent de développer l'offre de services (consultation médicale, prescription, accès aux médicaments...).

Depuis 2020, l'association a complété son offre avec le Point Santé Mobile couvrant les communes de Rohan, Merdrignac, Pluméliau-Bieuzy et Cléguerec, afin d'aller vers les personnes les plus isolées.

**707** Personnes accueillies



**2 021**  
Entretiens  
Consultations

**70%**  
Ont consulté  
pour la 1<sup>ère</sup> fois

**22%**  
Sans couverture  
maladie



**112** Personnes bénéficiaires  
de la pharmacie humanitaire

**185** Délivrances de médicaments



**5** Personnes  
hébergées



**19** Nouvelles  
demandes



**21** mois  
Durée moyenne de séjour

## APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE EN GROUPEMENT AVEC L'AMISEP

Les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) sont ouverts à l'accueil de toute personne en situation de précarité touchée par une **pathologie chronique invalidante** (sida, hépatite, cancer, sclérose en plaque...).

Les ACT proposent un **hébergement à titre temporaire pour des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical**, de manière à assurer le suivi et la coordination des soins, l'observance des traitements et de permettre un accompagnement psychologique et une aide à l'insertion.

Pour mettre en œuvre leur projet, les ACT s'appuient sur une coordination médicale et psychosociale. Dans le cadre de ces missions, ils développent des projets spécifiques d'accompagnement et de prise en charge des personnes. L'objectif est de permettre un accompagnement thérapeutique, social et éducatif des personnes, encadré par une équipe pluridisciplinaire.

# Service Intégré de l'Accueil et l'Orientation (SIAO)

La création du service SIAO a pour objectifs d'**améliorer les modalités de prise en charge des personnes mal logées** et de permettre à toute personne en besoin d'accès à un lieu d'hébergement ou de logement temporaire, de **bénéficier d'une évaluation de sa situation et d'une orientation vers une solution adaptée**. Adalea assure la **gestion départementale** de ce service à travers 4 principes fondamentaux :

- L'inconditionnalité de l'accueil et la continuité de la prise en charge,
- Le logement d'abord,
- L'accès au service public,
- La coordination des interventions.

Les objectifs étant de réduire les démarches d'accès à l'hébergement ou au logement, simplifier l'intervention des travailleur-euse-s sociaux-ales, traiter avec **équité** les demandes, **orienter** la personne en fonction de ses besoins, **coordonner** la mise en réseau des acteurs et des moyens, participer à la mise en place d'observatoires locaux.

## VOLET URGENCE



**1 672** ménages

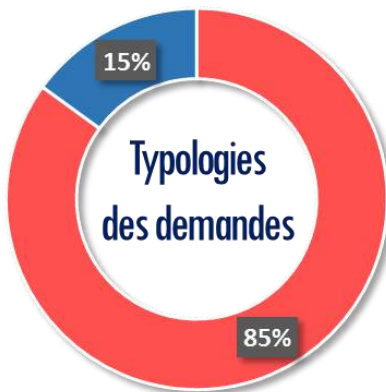


**10 998** Appels traités

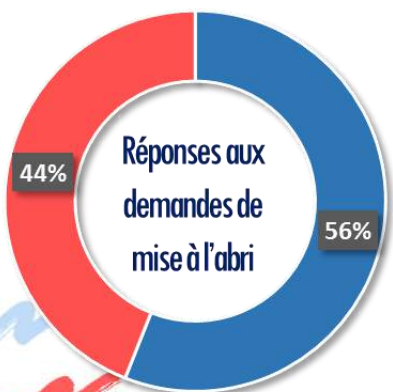


**32 %**  
femmes

**69 %**  
personnes isolées



- demandes d'hébergement/mise à l'abri
- demandes de prestations (aide alimentaire, intervention de la maraude, inscription à la restauration sociale)



- n'aboutissant pas à une proposition d'hébergement (faute de places, autre solution issue du ménage, statut administratif, ne relevant pas du 115)
- aboutissant à une proposition d'hébergement

## VOLET INSERTION

**879**  
demandes



**160**  
attributions



# Hébergement d'insertion

## CHRS ARGOS ET KER GALLO

43 places (33 à Saint-Brieuc et 10 à Loudéac)

Accueil de tout public (hommes, femmes, couples avec ou sans enfant) âgé de 18 à 65 ans, sans solution de logement et qui accepte de s'engager dans une démarche d'insertion, accompagné par un-e travailleur-euse social-e référent-e du projet individualisé et formalisé dans un contrat de séjour.

L'hébergement se fait au sein d'appartements extérieurs (du studio au T4) répartis sur les villes de Saint-Brieuc et Loudéac.

## CHRS CLARA ZETKIN

34 places (14 places en collectif sécurisé et 20 places en logement diffus)

Accueil de femmes qui ont décidé de quitter leur domicile, avec ou sans leur-s enfant-s, pour fuir les violences conjugales et avec pour objectifs de se reconstruire et prendre un nouveau départ, apprendre à se protéger, être accompagnée dans les démarches et l'organisation de la vie quotidienne, bénéficier d'un soutien à la parentalité.

L'hébergement se fait au sein d'appartements dans un collectif ou à l'extérieur, sur la ville de Saint-Brieuc.



**154** Personnes accueillies / **63** Ménages

**73** adultes **81** enfants



**57%**  
Familles  
monoparentales

**29%**  
Personnes  
isolées

**26%**  
Sans  
ressources



**41%**  
Vivent avec  
- de 600 € par mois



**11** Personnes accueillies

**10** hommes / **22,5** mois  
Durée moyenne de séjour

**4**  
Ont plus de 46 ans  
**5**  
Vivent avec  
-600 € par mois



**2** personnes ont quitté le dispositif en 2021

## PLACES DE STABILISATION

L'objectif principal est d'accueillir et de proposer un accompagnement social continu permettant aux personnes de se poser, de se ressourcer et de faire émerger ensuite un projet en direction des dispositifs de droit commun de l'insertion et du logement.

Depuis 10 ans, des problématiques de santé multiples demandent une coordination des soins plus importante.

# Hébergement d'urgence

## HYBRITEL ET HYBISCUS

Structures d'hébergement d'urgence permettant une alternative à l'hôtel pour les personnes sans hébergement, et plus particulièrement les familles et les personnes en situation de fragilité particulière.

Sa création correspond à une réponse à la raréfaction des places en hôtels ; établissements qui satisfont de moins en moins aux exigences sécuritaires et qui proposent des conditions de confort à minima. Par ailleurs, l'augmentation du coût des nuitées hôtelières nécessitait une gestion plus optimisée des mises à l'abri.

Grâce à sa structuration atypique, l'Hybritel peut accueillir jusqu'à 54 personnes, dans 27 chambres réparties en 10 logements meublés. La modulation des logements permet l'accueil de familles dans des conditions adaptées à leur composition familiale.

Ouvert en août 2020, l'Hybiscus a une capacité d'accueil jusqu'à 26 personnes dans 6 logements, répartis en 13 chambres.



**128** Personnes accueillies

**35%** personnes isolées / **24** familles monoparentales

**23** ménages vivant avec -600€uros/mois

## Hybritel



**197** Personnes accueillies / **110** Ménages

**130** adultes **62** mineurs

**2,3** mois  
Durée moyenne de séjour



**81** % Taux d'occupation

**88** ménages ont quitté le CHRS en 2021

## Hybiscus



**82** Personnes accueillies / **52** Ménages

**56** adultes **26** mineurs

**2,3** mois  
Durée moyenne de séjour



**59** % Taux d'occupation

**40** ménages ont quitté le CHRS en 2021

## ALT : AIDE AU LOGEMENT TEMPORAIRE

**Accueil à titre temporaire** de personnes défavorisées sans logement et particulièrement celles qui ne peuvent temporairement pas avoir accès à un logement autonome ouvrant droit aux aides personnelles de logement de droit commun. Toutefois, lorsque les personnes isolées ou les familles accueillies ont besoin d'un accompagnement social, Adalea s'efforce de l'assurer, en recourant aux services sociaux de droit commun afin d'aider les ménages à accéder aux différents droits auxquels ils peuvent prétendre et préparer avec eux un projet de relogement.

**Hébergement en urgence** des ménages en difficulté, en situation de grande précarité (familiale, économique), les femmes victimes de violences conjugales et les personnes sans domicile en sont les principales bénéficiaires.

# Logements adaptés

## PENSION DE FAMILLE « LE PHARE DE LESSEPS »

Résidence sociale composée de 27 logements, elle peut accueillir 30 personnes, à faibles niveaux de ressources, isolées socialement et qui n'ont pas accès à des logements ordinaires. Celles-ci peuvent disposer d'un « chez-soi » **sans limitation de durée**.

La pension de famille représente un type d'habitat alternatif qui doit permettre de rompre avec les formes d'hébergement classique en matière de réponse sociale, de cadre et de qualité de vie.

La pension de famille est un lieu convivial et chaleureux offrant un logement privatif et des espaces communs.

Elle permet aux personnes de se poser, de reprendre confiance en elles, de développer des compétences pour que la perspective d'un logement ordinaire soit envisageable si les personnes le souhaitent.



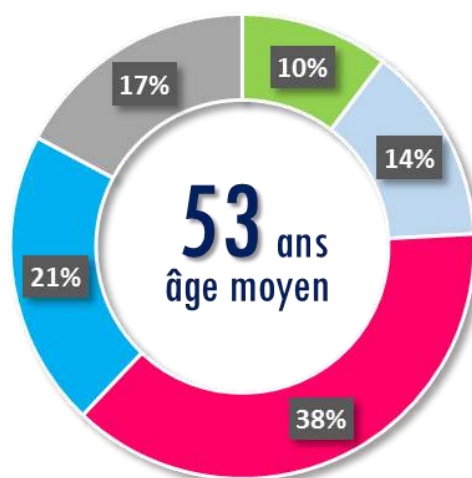
**29** Résident·e·s

**27** couples isolés

**2** couples isolés avec enfant(s)

**3**  
femmes

**26**  
hommes



■ ont entre 26-35 ans

■ ont entre 36-45 ans

■ ont entre 46-55 ans

■ ont entre 56-65 ans

■ ont +65 ans

# Actions d'accompagnement

## ASRL : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL RENFORCÉ DANS LE LOGEMENT

**ASRL accès**, pour des ménages ayant effectué une demande auprès du SIAO, orientés sur le dispositif CHRS éclaté et ayant déposé une demande de logement social.

**ASRL maintien**, pour des ménages locataires du parc public, rencontrant des difficultés pour se maintenir dans le logement et acceptant un accompagnement renforcé.

Il s'agit d'un accompagnement global d'une durée de 6 mois sur la base d'un projet individualisé portant sur les plans administratif, budgétaire, familial, formation et emploi, santé, logement...



**4 Ménages accompagnés**

**1 ASRL maintien**

**3 ASRL accès**

**50%**

ménages

Avec 3 enfants et +

**50%**

Personnes isolées



**11 Ménages accompagnés**

**10 personnes isolées**

**1 couple**

## ASRU : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL RENFORCÉ EN HÉBERGEMENT D'URGENCE

Mis en place à la sortie du premier confinement en 2020, cette mesure s'adresse aux personnes mises à l'abri pendant la crise sanitaire afin d'éviter toute remise à la rue sans accompagnement. Cet accompagnement vise à préparer la sortie progressive des dispositifs d'hébergement d'urgence dans une perspective d'accès au logement et/ou aux offres d'insertion du SIAO.

## ASLL : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT DANS LE CADRE DU GROUPEMENT AVEC ADAPEI NOUVELLES, AMISEP, PENTHIÈVRE ACTIONS ET ADMR

Les ménages rencontrant des difficultés, faisant obstacles à l'accès ou au maintien dans le logement, peuvent bénéficier d'une mesure d'ASLL. Les objectifs de cette mesure peuvent concerner la gestion administrative et budgétaire liée au logement, l'aide à la recherche de logement ou au maintien dans les lieux, l'aménagement, l'appropriation du logement et l'intégration dans le quartier.



**105 Ménages accompagnés** Soit **121 Personnes**

**50 personnes isolées**

**38 familles monoparentales**



# Actions d'accompagnement

## AVDL : ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT AVDL 22 SOUS ÉGIDE DU SIAO 22 EN PARTENARIAT AVEC L'ADO22

L'AVDL vise à accorder à des publics éloignés du logement, ou étant en passe d'en être exclus, un accompagnement social spécifique. Il intervient exclusivement en cas de problématiques liées à la recherche, à l'accès ou au maintien dans un logement autonome voire dans un logement provisoire au titre de l'ALT.

La durée des mesures a été établie à 3 mois. En fonction des situations, les mesures peuvent être renouvelées dans la limite de 12 mois.

Les mesures AVDL s'inscrivent dans la mise en œuvre du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation pour contribuer à la fluidité des parcours hébergement/logement des personnes.



**72** Ménages

**35** femmes **44** enfants



**46** mesures



**40** ménages / **133** personnes

**52** adultes **14** couples

**81** enfants

## AESF : ACCOMPAGNEMENT EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT AVEC ADAPEI NOUELLES, AMISEP, STEREDENN ET PENTHIÈVRE ACTIONS

L'AESF est un outil de prévention mis en place par le Département: il a pour but d'aider les parents confrontés à des difficultés de gestion du budget familial ayant des conséquences sur les conditions de vie de l'enfant.

L'objectif est de restaurer une autonomie dans la gestion budgétaire, dans l'intérêt de l'enfant, pour une meilleure prise en compte de ses besoins.

La mesure AESF est mise en œuvre à la demande des parents ou sur proposition des travailleur·euse·s sociaux·ales du Conseil Départemental. La durée de la mesure est de 6 mois.

## IML : INTERMEDIATION LOCATIVE EN PARTENARIAT AVEC AMISEP, PENTHIÈVRE ACTIONS ET STEREDENN

Ce dispositif permet aux ménages relevant du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) et ayant eu une orientation SIAO de prétendre à un logement dans le parc privé. Adalea accompagne les publics résidant sur le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération et de Loudéac Communauté Bretagne Centre.

L'accompagnement se fait soit de manière pérenne via le mandat de gestion, soit en sous-location avec un contrat de séjour de 6 mois permettant d'évaluer sa capacité à habiter et d'envisager à l'issue un glissement de bail.

**19** Ménages accompagnés



**10** Sous-location

**9** mandats de gestion

# Actions d'accompagnement

## ACCOMPAGNEMENT OPAH-RU URBANIS

Afin de revitaliser le centre historique de la Ville de Saint-Brieuc confronté à plusieurs difficultés (insalubrité, vétusté, vacance de logements), l'Agglomération a engagé, en partenariat avec la Ville, une opération de renouvellement de l'Habitat dirigée par le cabinet Urbanis.

Cette opération a pour objectif d'améliorer les conditions d'habitat des populations en place par des opérations notamment de veille foncière, d'accompagnement des propriétaires à la rénovation de leurs logements ou encore de programmation de restauration immobilière.

En complémentarité, Adalea propose un accompagnement social auprès des propriétaires et locataires présentant des difficultés et repérés dans le cadre de ces opérations. Adalea assure ainsi:

- ◆ l'établissement d'un diagnostic social et juridique du ménage,
- ◆ l'information et la sensibilisation du ménage sur ses droits et obligations,
- ◆ la médiation locataire / propriétaire et éventuellement un appui juridique,
- ◆ l'appui au relogement ou à un hébergement provisoire en cas de travaux;
- ◆ l'orientation éventuelle vers les services adaptés (CCAS, CIAS, MDD, CLIC) et la transmission à ces services du diagnostic.

L'accompagnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire.

**3** Logements identifiés  
comme préoccupants (indignes)

**3** Personnes  
accompagnées



**1** Sortie en  
relogement  
temporaire

**1** Sortie en  
relogement  
définitif

**1** Poursuite  
d'accompagnement  
en 2022

# Actions d'accueil et d'orientation



**73** Personnes accompagnées

**55** entrées sur le dispositif / **52** sorties

**108** entretiens



**33** permanences

**32**

Accompagnements > à 3 mois

**32%** Ont entre **36** ans et **45** ans

## DPSMA : DISPOSITIF DE PRÉPARATION À LA SORTIE DE MAISON D'ARRÊT

Le dispositif prévoit la mise à disposition auprès du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), 4 demi-journées par mois, d'une conseillère logement œuvrant dans le cadre du dispositif de préparation à la sortie des détenus incarcérés à la Maison d'Arrêt de Saint-Brieuc afin de :

- **Préparer la sortie** des personnes incarcérées,
- **Animer le réseau** d'hébergement du département,
- **Orienter** les personnes incarcérées,
- **Accompagner** les personnes dans leur recherche et favoriser un accès au logement durable,
- **Mobiliser** tous les dispositifs destinés à favoriser le maintien ou l'accès au logement.

## STRUCTURE RELAIS SIAO

Le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation 22 (SIAO 22), via la Commission Unique d'Attribution, est l'espace de centralisation de l'offre et de la demande en matière d'hébergement pour le département.

Dans ce cadre, une organisation départementale a été mise en place sur chacun des territoires d'implantation des structures permettant de recevoir les personnes demandeuses d'un hébergement et de transmettre leur demande à l'opérateur SIAO.

Adalea assure cette mission de structure relais SIAO et évalue les demandes sur les territoires de Saint-Brieuc et Loudéac.



**524** Entretiens

**346** personnes isolées / **134** personnes isolées avec enfants

# Accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle

Les formations de la gamme PRÉPA de la Région Bretagne permettent aux stagiaires de découvrir des métiers, d'élaborer un projet professionnel ou encore d'acquérir des compétences clés pour trouver un emploi. Trois parcours sont possibles : PRÉPA Avenir, PRÉPA Projet et PRÉPA Clés. Ces marchés de formation ont été mis en œuvre à compter de février 2019. Adalea a répondu en groupement solidaire avec l'AMISEP. Adalea est présente sur plusieurs territoires : Saint-Brieuc, Lamballe, Loudéac, Pontivy, Locminé et Ploërmel (sous-traitance de l'AMISEP sur ce territoire).

## PREPA AVENIR JEUNES

L'offre « PRÉPA Avenir Jeunes » vise à favoriser l'insertion socio-professionnelle des publics peu ou pas qualifiés.

Elle propose des réponses adaptées pour des jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi, peu autonomes, sans qualification et ayant des difficultés.

En amont de la « QUALIF », la gamme « PRÉPA » permet aux publics de se préparer avant d'intégrer une formation qualifiante ou d'accéder directement à un emploi.

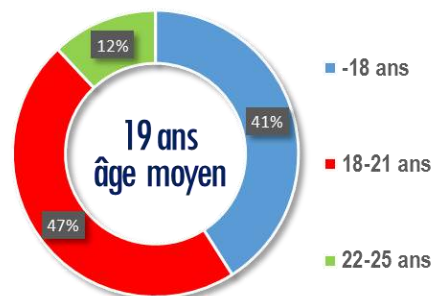
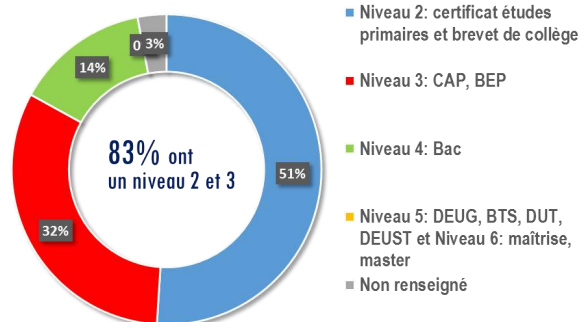
**278** Stagiaires

**49%** hommes **51%** femmes



**54 191** Heures en centre

**19 839** Heures en entreprise



**23%**  
Poursuivent leur parcours  
En 2022



**64%**  
Ont validé leur parcours  
En 2021

**35%**  
Ont interrompu leur parcours  
En 2021 (dont abandons, maladie, maladie, maternité, etc.)

## Au jour de leur sortie de parcours PREPA AVENIR JEUNES

**17%**  
Poursuivent un Accompagnement d'Accès à la Qualification

**7%**  
Ont trouvé un emploi

**3%**  
Ont trouvé une formation qualifiante ou non qualifiante

**17%**  
Poursuivent leur recherche de formation ou d'emploi

## VALIDATION DU PARCOURS PREPA AVENIR JEUNES

La validation de parcours PREPA Avenir Jeunes signifie que les stagiaires concerné-e-s ont réussi à :

- lever les freins périphériques à l'emploi ou à l'entrée en formation qualifiante;
- monter en compétences comme par exemple la certification CléA® (certificat de connaissances et compétences professionnelles);
- se remobiliser et se mettre en dynamique dans la recherche d'emploi et de formation qualifiante.

# Accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle

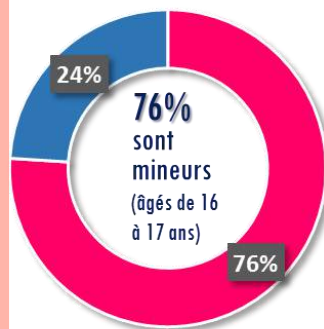
## ATE PJJ : ACTION TERRITORIALE EXPÉRIMENTALE

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2018, Adalea a mis en place une ATE (Action Territoriale Expérimentale) en partenariat avec la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) de Saint-Brieuc et de Guingamp.

La Protection Judiciaire de la Jeunesse des Côtes d'Armor et le Pôle Emploi Formation d'Adalea ont engagé une réflexion commune sur la question de la prise en charge et de l'accompagnement socioprofessionnel des publics accompagnés / suivis par la PJJ.

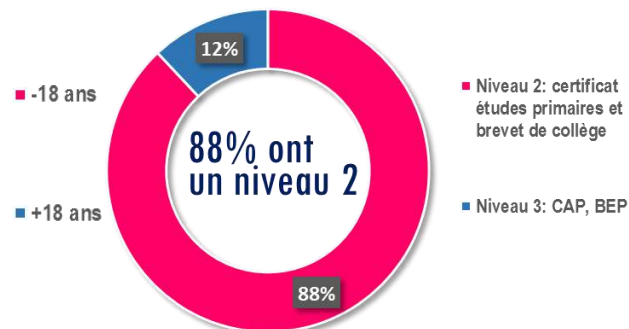
**25** bénéficiaires

**72%** hommes **28%** femmes



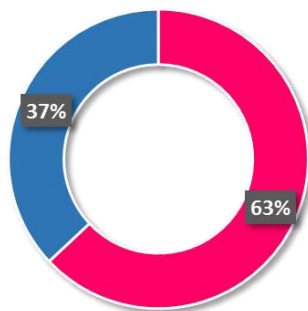
**2 715** Heures en centre

**1 450** Heures en entreprise



**8** bénéficiaires

**50%** hommes **50%** femmes



■ 26-35 ans  
■ 36-45 ans

**1 119** heures d'accompagnement par bénéficiaire en moyenne



**3** mois d'amplitude de parcours par bénéficiaire en moyenne

## ACTION DE REMOBILISATION DES BÉNÉFICIAIRES DES MINIMAS SOCIAUX

Suite à un appel à projet du Conseil Départemental des Côtes-d'Armor, Adalea a été retenue pour mettre en œuvre sur Loudéac des actions de remobilisation destinées aux personnes relevant des minimas sociaux, en particulier les bénéficiaires du RSA soumis aux droits et devoirs sur un projet personnel ayant pour finalité de les inscrire dans un parcours socioprofessionnel, en fonction de leur bassin de vie.

# Accompagnement à la construction d'un projet professionnel

## PRÉPA PROJET

Financée par la Région Bretagne, l'offre «PRÉPA Projet » vise à construire un projet professionnel et accéder à la qualification.

En amont de la « QUALIF », la gamme « PRÉPA » permet aux publics de se préparer avant d'intégrer une formation qualifiante ou d'accéder directement à un emploi.

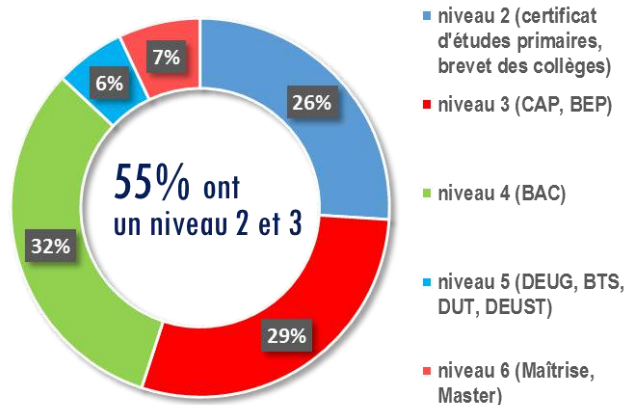
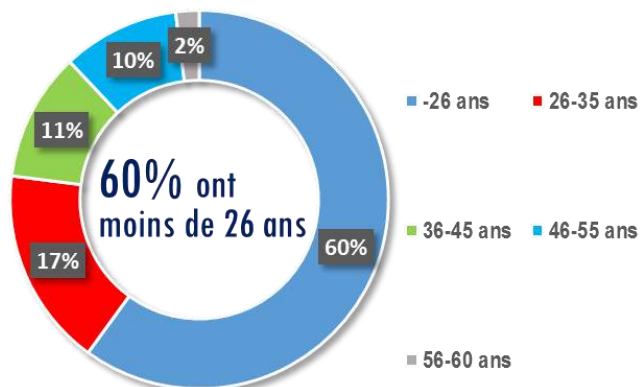
La formation s'organise sous forme d'ateliers, adaptés aux besoins de chacun. Il s'agit de définir puis d'approfondir son projet et de se préparer à l'entrée en formation qualifiante dans le secteur professionnel visé.

**295** bénéficiaires

**68%** hommes **32%** femmes

**18 382** Heures en centre

**8 956** Heures en entreprise



**19%**  
Poursuivent leur parcours  
En 2022



**71%**  
Ont validé leur parcours  
En 2021

**11%**  
Ont interrompu leur parcours  
En 2021 (dont abandons, maladie, maladie, maternité, etc.)

## Au jour de leur sortie de parcours PREPA PROJET

**17%**  
Poursuivent un Accompagnement d'Accès à la Qualification

**5%**  
Ont trouvé un emploi

**5%**  
Ont trouvé une formation qualifiante ou non qualifiante

**73%**  
Poursuivent leur recherche de formation ou d'emploi

Adalea est mandataire sur le lot de Saint-Brieuc Armor Agglomération et en sous-traitance de l'AMISEP sur le territoire de Loudéac qui correspond au lot Loudéac, Pontivy, Ploërmel.

Tout public peut bénéficier de cette formation : demandeur-se d'emploi inscrit-e-s ou non à Pôle Emploi, salarié-e-s à temps partiels, étudiant-e-s, salarié-e-s en arrêt maladie (après avis du médecin conseil...).

Chaque personne peut bénéficier d'un ou plusieurs ateliers en fonction de ses besoins: ateliers thématiques et/ou ateliers sectoriels sur des secteurs professionnels précis. Les personnes intégrant la PRÉPA Projet peuvent suivre une formation de quelques jours (voire une journée) à plusieurs mois de formation, selon les ateliers à la carte suivis.

Ce marché amène à développer des partenariats avec les centres de formation qualifiante du territoire.

# Remise à niveau des savoirs de base

## COMPÉTENCES CLÉS ET FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

L'action de formation Compétences Clés est ouverte à toute personnes de niveau 3 et infra 3 souhaitant :

- travailler sur la lecture, l'écriture, le calcul, la communication, l'outil informatique...
- accéder à un emploi ou à un contrat en alternance,
- évoluer professionnellement ou se reconverter,
- être plus autonome au quotidien.

2 objectifs sont recherchés :

- développement des Compétences Clés pour l'insertion professionnelle,
- développement des Compétences Clés en Français Langue Étrangère.

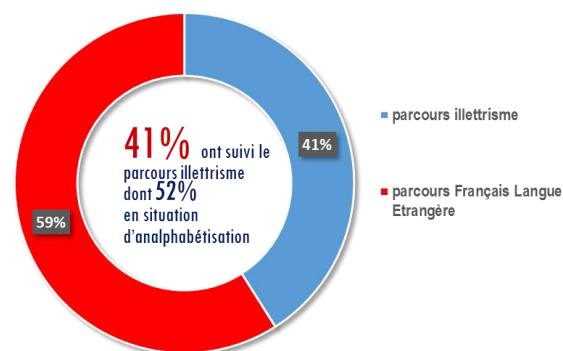
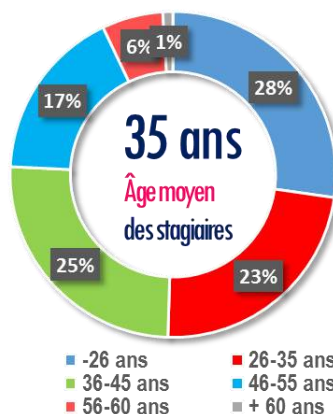
**210** Stagiaires

**43%** hommes **57%** femmes

Dont 48 stagiaires ont cumulé plusieurs parcours PRÉPA Clés



**7 782** Heures en centre



**3** bénéficiaires  
Compétences clés  
Entreprises

Financements entreprises  
OPCO

**96** heures  
de formation au sein  
des locaux de l'entreprise

Plusieurs axes sont travaillés dans le cadre du dispositif PRÉPA Clés :

- Communication en langue française : compréhension et expression écrites et orales, techniques de l'écrit, vocabulaire...
- Mathématiques, Sciences et Technologie : calcul, raisonnement logique,
- Compétences Numériques : initiation à l'informatique, logiciels bureautiques, internet,
- Communication en Langue Étrangère : Français Langue Étrangère – FLE.

D'autres compétences peuvent être abordées de manière transversale dans ces ateliers selon les besoins de chacun : développement de la capacité à apprendre, organisation du travail, droits fondamentaux, développement durable.

Depuis juin 2020, Adalea a obtenu le nouveau marché de la Région « PREPA Clés » qui succède à l'action COMPÉTENCES Clés. La PREPA Clés s'étend sur un périmètre géographique élargi : Loudéac, Pontivy, Carhaix, Ploërmel et est réalisée en cotraitance avec le GRETA Bretagne Sud, GRETA Occidental et l'AMISEP.

Adalea accompagne ainsi les publics du parcours 1 Illettrisme et analphabétisme et le parcours 4 Français Langue Étrangère en continuité de ce qu'elle menait jusqu'ici.

Nouveautés de l'action :

- Adalea peut mettre en place un accompagnement socioprofessionnel renforcé pour les publics en situation d'illettrisme.
- Adalea organise des journées d'animation illettrisme sur les territoires afin de sensibiliser les acteurs sur les situations d'illettrisme et d'informer sur les dispositifs de formation professionnelle. L'objectif étant de développer des démarches de repérage et d'orientation des personnes en situation d'illettrisme par nos services.
- Le site de Locminé est réinvesti par Adalea en plus des sites de Loudéac et Pontivy.

# Accompagnement à la mobilité

97

Personnes accompagnées

Dont 51 entrées en 2021



557

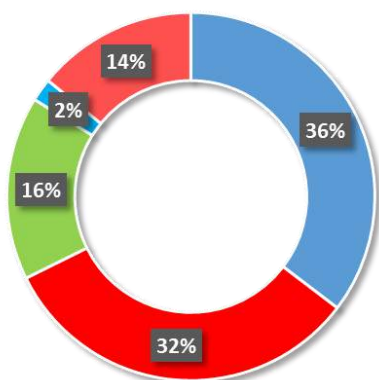
Depuis l'ouverture

Sans double compte

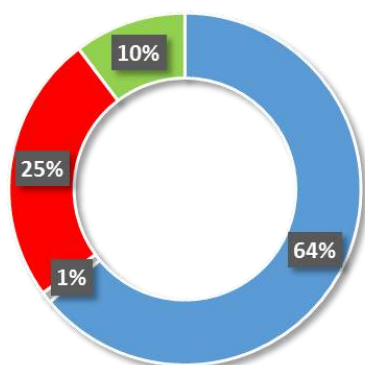
70%  
femmes



≈ 31 ans



- niveau 2 (certificat d'études primaires, brevet des collèges)
- niveau 3 (CAP, BEP)
- niveau 4 (BAC)
- niveau 5 (DEUG, BTS, DUT, DEUST)
- non renseigné



- vivent avec les minimas sociaux (RSA,...)
- sont rémunéré-e-s par Pôle Emploi
- sont sans ressource
- ont un salaire

## AES : AUTO-ÉCOLES SOLIDAIRES

3 auto-écoles à Loudéac, Pontivy et Ploërmel

Depuis leur ouverture, les Auto-Écoles Solidaires ont su répondre aux attentes des publics confrontés à des problématiques de mobilité. Elles atteignent aujourd'hui leur fonctionnement optimal.

Dans tous les cas, les Auto-Écoles Solidaires ne se positionnent pas en tant que concurrentes des auto-écoles « classiques » mais bien en complémentarité, en s'adressant à des publics ne relevant pas de ces auto-écoles. En effet, elles s'adressent à des publics qui présentent des difficultés d'apprentissage et/ou des difficultés financières.

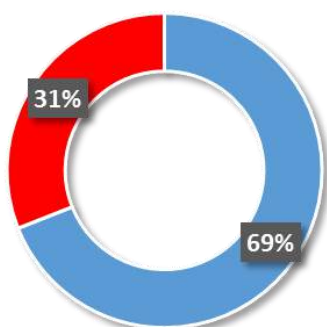
La finalité du dispositif étant l'accès à la mobilité dans une perspective d'insertion socioprofessionnelle.

25 Codes de la route obtenus

25 Permis obtenus

56% à la 1<sup>ère</sup> présentation

64% à la 1<sup>ère</sup> présentation



- ont obtenu un emploi
- recherchent un emploi

Sur la base de 16 répondants suite à l'enquête diffusée 6 mois après l'obtention du permis



# Ateliers et Chantiers d'Insertion

Structure d'Insertion par l'Activité Economique, l'atelier et chantier d'insertion accompagne des salarié·e·s en transition professionnelle vers l'emploi durable. Accompagné·e·s par une équipe d'encadrant technique et conseillère d'insertion professionnelle, ils/elles interviennent sur des chantiers supports autour de la peinture/second œuvre bâtiment.

## 25 Salarié.e.s en transition professionnelle

Encadrée par un professionnel du bâtiment, une équipe de douze salarié·e·s en insertion réalise des travaux de rénovations intérieures de bâtiment : peinture, pose de revêtements muraux-sols, pose de cloisons sèches, menuiserie, faïence...

Le Pôle répond à trois types de clients :

- Les associations du territoire
- Les administrations, établissements publics et collectivités locales,
- Les Offices Publics de l'Habitat du territoire

Il intervient selon leurs conditions :  
- prestation de service directe  
- appel d'offres en marché public  
- contrat de sous-traitance



**21**  
hommes



**4**  
femmes

**80%**  
bénéficient  
de minimas  
sociaux (dont  
70 % de RSA, ASS,  
AAH)

**11**  
mois  
Durée moyenne  
de contrat



**25%**  
de sorties  
dynamiques  
(formation qualifiante, sortie  
avec impacts positifs)

**37%**  
de sorties  
en emploi  
(durable ou de transition)



**3** Lauréats en  
reconnaissance des  
acquis de l'expérience



**+700%\*** d'heures en  
entreprise  
effectuées par les salarié·e·s en  
transition professionnelle

\*Par rapport à 2020

En 2020, l'ACI (Atelier et Chantier d'Insertion) a intégré la formation-action SEVE Emploi qui vise à multiplier les opportunités d'accès à l'emploi durable pour les salarié·e·s en transition professionnelle et à continuer de les accompagner en entreprise.

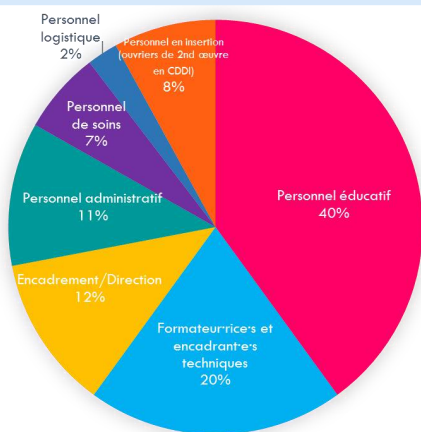
Malgré la crise liée au COVID19, c'est grâce à la mobilisation de l'équipe et à ces nouvelles méthodes d'accompagnement que le pôle enregistre ses meilleurs résultats en sorties en emploi durable depuis plusieurs années.

Cf Zoom sur la médiation active page 29.

# Ressources humaines

## LES EFFECTIFS ET LEURS TYPOLOGIES

Si les effectifs physiques sont similaires à l'année 2020, le nombre d'équivalents temps-plein (ETP) évolue à la hausse avec 106,62 ETP en 2021 contre 104,6 ETP en 2020 et 94,90 ETP en 2019, soit une augmentation de 12 % sur ces 3 dernières années. Cette croissance des effectifs cache toutefois des difficultés de recrutement tout particulièrement sur les remplacements (cdd) du personnel. Cette problématique s'inscrit dans la tendance du secteur social et médico-social en perte d'attractivité. Pour faire face à ces difficultés, l'association travaillera dès 2022 sur un plan de promotion des métiers de l'association intégrant notamment démarche de communication ou encore promotion de l'alternance et des stages.

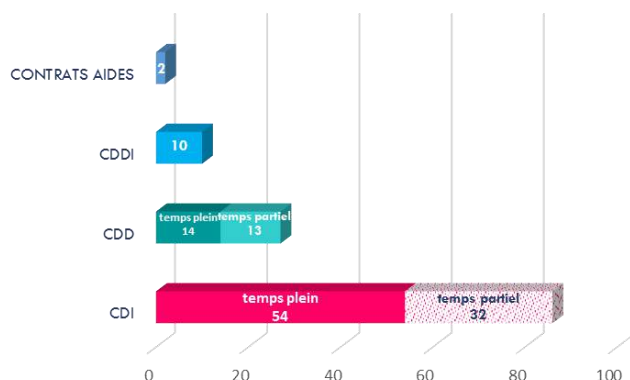


**125**  
Salarié.e.s



**75%**  
Femmes  
**25%**  
Hommes

**44 ans**  
Moyenne d'âge



**80**  
Salarié.e.s  
bénéficiaires  
de formation

**1 353**  
heures  
de formation



**59 140 €**  
de budget alloué  
à la formation

**75%**  
Fonds UNIFAF  
**25%**  
Fonds propres

## LE DIALOGUE SOCIAL

Maintenant un dialogue de qualité et une volonté commune de conforter les conditions de travail des salarié·e·s de l'association, les représentant·e·s du personnel et la direction ont travaillé en 2021 tout spécialement sur:

- l'évolution du format de la Base de Données Économiques Sociales et Environnementales consultable dorénavant via une plateforme,
- l'accord pour l'emploi des séniors et leur maintien dans l'emploi,
- l'accord d'entreprise sur le télétravail dans la prolongation de la charte associative sur le télétravail établie en 2018.

En 2022, les instances de dialogue social s'attacheront notamment à travailler sur un plan de développement durable intégrant tout particulièrement la question des mobilités durables.

## LA FORMATION DU PERSONNEL

Composante majeure dans la politique de ressources humaines de l'association, la formation s'est inscrite en 2021 en lien direct avec les activités; missions et orientations stratégiques d'Adalea. Tandis que le nombre de salarié.e.s bénéficiaires revient progressivement à la normale, après la période liée au covid, le nombre d'heures de formation a significativement baissé. Les précédentes années étaient marquées par un nombre important de formations individuelles qu'on retrouve en moindre mesure en 2021.

**253**  
heures  
de dialogue  
social



**450**  
heures  
de délégation des  
Représentants du personnel

**4 réunions**  
de Négociation  
Annuelle Obligatoire

**10 réunions**  
du Comité Social  
et Economique

# Bénévolat

**827**  
heures  
de bénévolat  
cumulé



**24**  
Bénévoles  
(sur l'année)

**13**  
d'actions  
**11**  
administrateurs

**24 825 €**  
contributions bénévoles  
(valorisation comptable du bénévolat)

## BÉNÉVOLAT D'ACTIONS ET DE COMPÉTENCES

Le bénévolat d'actions, de compétences s'inscrit en complémentarité de l'action salariée afin de couvrir des besoins des publics. Citons en exemple : la médecine, l'ostéopathie, la sophrologie, la pharmacie, la coiffure, l'interprétariat, l'animation ludique auprès des enfants hébergés, le soutien scolaire ou l'appui aux compétences clés.

## GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

Acteur·rice·s garant·e·s des valeurs de l'association et investi·e·s dans les grandes prises de décisions pour l'association Adalea, les administrateur·rice·s s'investissent à travers les réunions des instances délibératives mais également à travers les événements organisés par l'association ou ses partenaires, ou encore à travers des commissions de travail ou comités de pilotage ouverts aux salarié·e·s de l'association telles que finances / ressources humaines / mécénat / gouvernance / projet associatif / immobilier ou encore les commissions par pôles.

**126** Réunions  
ou événements

**600** heures  
cumulées

**22** Réunions  
des commissions  
ou comités de pilotage

**08** Réunions  
du Conseil d'Administration  
ou du bureau

## VALORISATION COMPTABLE DU BÉNÉVOLAT

Depuis 2020, en lien avec l'évolution du plan comptable, le bénévolat d'action, de compétences ou de gouvernance est dorénavant inscrit en comptabilité au titre des contributions volontaires en nature.

Une valeur monétaire de 30€ de l'heure lui est attribuée afin d'indiquer la plus-value que représente l'engagement bénévole pour les actions de l'association. En 2021, cette contribution s'élève à 24 825 €. Tout comme l'investissement des salarié·e·s, l'implication des bénévoles est précieuse pour le fonctionnement de l'association Adalea.

# Zoom sur l'hébergement d'urgence pré ou post maternité

Ce dispositif s'inscrit en cohérence avec le projet national des 1 000 premiers jours de l'enfant porté par le Ministère des Solidarités, période fondamentale dans le développement de l'enfant.

Il doit permettre de **mettre à l'abri, sans délai, les femmes enceintes ou sortantes de maternité sans solution d'hébergement ou de logement** et ainsi de **favoriser le suivi lié à la grossesse et au nouveau-né.**

L'accompagnement vise l'intégration de la femme/la famille dans un parcours de soins et d'insertion sociale, avec une fluidité des réponses apportées grâce à la coordination et au partenariat des acteurs du social, de la santé et de la protection maternelle et infantile.

L'orientation vers cet hébergement d'urgence est réalisée par le 115 après sollicitation de la Protection Maternelle et Infantile et de la maternité, pour des femmes avec ou sans enfant, à partir du 4ème mois de grossesse et jusqu'au 4ème mois de l'enfant. Le contrat de séjour est fixé à la semaine et est renouvelable dans la limite de la 16ème semaine de l'enfant.

Depuis novembre 2021, un logement est affecté à ce dispositif et utilisé depuis janvier 2022.



## Zoom sur les chantiers liés aux plantes invasives

Depuis 2018, Saint-Brieuc Armor Agglomération, via ses services liés au bassin versant et à l'insertion sociale et professionnelle, la commune de Plérin, Armor Emploi et Adalea s'investissent pour lutter contre la Renouée du Japon, plante envahissante impactant sur le paysage et la biodiversité.



En 2021, 6 chantiers participatifs ont pu être organisés sur Saint-Brieuc et sur Plérin, pour lesquels les personnes accompagnées par l'association Adalea participent à l'arrachage de ces plantes invasives. Les personnes interviennent par matinées de travail, encadrées par les techniciens du bassin versant et soutenues par les travailleurs sociaux les accompagnant au quotidien.

Au-delà de l'intérêt écologique, les chantiers constituent un véritable support pour la remobilisation vers l'emploi et l'inclusion sociale. Ils permettent ainsi de :

- travailler la confiance et l'estime de soi par l'activité
- acquérir des savoir-faire
- renforcer l'action collective et le vivre-ensemble
- permettre des étapes intermédiaires, progressives et adaptées d'inscription dans l'emploi.

# Zoom sur les problématiques de mobilité : vers la construction d'une plateforme mobilité solidaire

Depuis plusieurs années, le CIDFF (le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), Alter Interim (Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion) et Adalea font le constat **d'une réelle problématique de mobilité pour les publics accompagnés** :

- d'accès et de maintien à l'emploi pour les personnes ne possédant pas de permis et/ou pas de voiture, couplées à des problématiques d'horaires atypiques ou de zones faiblement couvertes par l'offre de transport en commun;
- des freins psychologiques à l'utilisation des transports en commun et plus généralement des freins cognitifs liés à un manque de « compétence » mobilité (lecture de carte, planification de trajets...);
- des salarié·e·s qui abandonnent leur emploi faute de pouvoir acquérir ou entretenir un véhicule.



Afin d'approfondir ces constats et les solutions à mettre en œuvre, **une étude d'opportunité visant la création d'une plateforme mobilité solidaire** a été réalisée en 2021. La plateforme mobilité constituant une solution expérimentée sur d'autres territoires et concourant à la levée des freins à la mobilité pour l'insertion professionnelle ou la formation.

Cette étude a permis de **confirmer les constats posés** et de les compléter notamment :

- une absence de permis et/ou de véhicule comme frein récurrent à l'insertion professionnelle et à la formation ;
- des ruptures dans les processus d'apprentissage du permis de conduire;
- des freins financiers à la mobilité importants;
- des dispositifs d'accompagnement de la mobilité multiples, parfois méconnus par certains acteurs du territoire, et une évolution permanente de l'offre, rendant difficile l'information et l'orientation des publics.

Cette étude a également permis de **clarifier l'offre de mobilité solidaire et les dispositifs existants sur le territoire**, de **confirmer l'intérêt de la plateforme mobilité** grâce aux échanges avec les acteurs de l'insertion, la formation et du monde économique de l'agglomération, grâce aux retours d'expériences d'autres territoires. Un **scénario de plateforme mobilité a été étudié** : une orientation vers cette plateforme se faisant sur prescription des acteurs accompagnant les publics en démarche d'insertion professionnelle. L'objectif est d'accompagner individuellement et collectivement vers les solutions de mobilité du territoire et l'acquisition de « compétences » mobilité.

**Septembre 2022 marquera le démarrage de cette plateforme mobilité solidaire.**

## Zoom sur l'obtention du label Qualiopi

Le paysage de la formation bouge : la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel prévoit une obligation de certification.

À compter du 01/01/2022, tout centre de formation faisant appel à des fonds publics a l'obligation d'avoir la certification Qualiopi, Référentiel National de Qualité. Jusqu'ici, chaque centre de formation avait le choix sur le fait d'avoir ou non une certification qualité, et avait le choix sur la labellisation qu'il souhaitait (Afnor, ISO, OQF, etc.). C'est dans ce contexte que le pôle Emploi-Formation d'Adalea est labellisé OPQF depuis 2018.



sation de qualité dans l'ensemble des centres de formation au niveau national. Il comporte 7 critères déclinés en 34 indicateurs de qualité.

Pour le pôle Emploi-Formation Adalea, sont concernés :

- toutes les actions de formation, hormis les auto-écoles solidaires;
- les 3 sites d'activités de ces actions de formation à savoir Saint-Brieuc, Loudéac et

Pontivy.

Suite à l'audit réalisé en septembre, le pôle Emploi-Formation a obtenu la certification pour une durée de 3 ans.

Le nouveau certificat Qualiopi permet d'avoir une harmoni-

# Zoom sur la médiation active en emploi

La Médiation active vise à **lutter contre la sélectivité du marché du travail**, qui ne permet pas, ou difficilement, l'intégration des publics précaires. Elle **favorise la rencontre directe entre l'entreprise**, qui a des besoins, **et le candidat, qui a des compétences, en assurant un suivi en emploi**. Avec la mise en place de la médiation active (SEVE Emploi), l'Atelier Chantier d'Insertion s'est recentré sur sa raison d'être : **l'accès à l'emploi durable comme levier pour sortir de la précarité**. C'est une transformation notable de la démarche d'accompagnement vers l'emploi durable, qui mobilise les mises en situation de travail en entreprise, en lien avec des entreprises partenaires.

**Le nombre de salarié·e·s accompagné·e·s en emploi a plus que doublé**, et le volumes d'heures effectuées en entreprises a été multiplié par 10 entre 2019 et 2021.

Enfin, **les durées de contrats ont augmenté** : en moyenne, les salarié·e·s concerné·e·s ont effectué presque 3 mois de CDD ou d'intérim (2,8 mois contre 1,7 mois en 2019 et 0,8 mois en 2020).

Comme chaque année, nous tenons nos objectifs contractuels, passés avec l'Etat et le Conseil Départemental. Ces objectifs portent :

- sur le recrutement, où 70% des personnes que nous avons accompagnées étaient bénéficiaires du RSA

**19** salarié.e.s en transition professionnelle

bénéficiaires de la médiation active depuis 2019 dont 12 en 2021

- sur les sorties, où 60% des sorties doivent être dynamiques (accès à l'emploi durable, emploi de transition, ou formation).

Mais les profils de sorties ont évolué.

**5079h**

de mise en emploi en entreprise (missions CDD et intérim réalisées par les salarié.e.s en transition) en 2021

Auparavant, les sorties étaient marquées par un accompagnement vers la formation, notamment qualifiante, permettant aux salarié·e·s de faire valoir leurs compétences sur le marché du travail.

**Depuis 2 ans, tout en recrutant les mêmes profils de personnes, les sorties sont marquées par un meilleur accès à l'emploi (emploi durable ou de transition).**

**37%** des sorties de l'ACI en emploi durable ou de transition en 2021

**Nous maintenons l'accompagnement des salarié·e·s en entreprise afin de sécuriser les parcours.** Et nous **accompagnons également les entreprises** sur les dispositifs de formation qui peuvent être mobilisés pour leurs salarié·e·s. C'est un argument supplémentaire en faveur d'une embauche durable.

Ces résultats ont été rendus possibles par une mobilisation très importante en faveur de la médiation active de la part de l'équipe de permanent·e·s, qui est parvenue à maintenir l'activité du support et assurer les objectifs de production tout en améliorant l'accompagnement vers l'emploi durable.

# Zoom sur l'expérimentation Un Chez Soi d'Abord en milieu rural

Un Chez Soi d'Abord est la transposition française du projet américain "Housing First", initiée à New-York dans les années 1990 sous l'impulsion du Docteur Sam Tsemberis. Inscrite dans la logique du "logement d'abord", cette prise en charge alternative entérine l'accès direct au logement comme fondamental et préalable à toute démarche de soins et d'insertion. Instauré en France en 2011 à titre expérimental à Marseille, Lille, Toulouse et Paris, le programme « Un Chez Soi d'Abord » propose à des personnes en situation d'errance et souffrant de troubles psychiques d'accéder à un logement ordinaire directement depuis la rue, au sein duquel elles recevront un accompagnement soutenu par une équipe médico-sociale pluridisciplinaire.

Pérennisé par un décret en décembre 2017, cette nouvelle réponse se dé-

ploie sur de nouveaux territoires urbains, 25 sites ouverts d'ici 2023. Jusqu'ici le cahier des charges national cible uniquement les grandes métropoles. Mais **les acteurs de la santé mentale et de l'insertion des Côtes-**

**d'Armor ont souhaité se saisir de ce dispositif innovant dans le cadre du projet territorial en santé mentale et la stratégie nationale de la lutte**

**contre la pauvreté.** Sept partenaires (Adalea, Amisep, Association Addictions France, Adapei-Nouvelles Côtes-d'Armor, Fondation Saint-Jean de Dieu, Fondation Bon Sauveur, Association Hospitalière de Bretagne) sous l'égide du SIAO 22, se sont engagés

en 2020 dans l'expérimentation d'une réponse proche du dispositif « Un Chez Soi d'Abord » sur trois territoires intercommunaux : Lannion, Loudéac et Saint-Brieuc. **Six personnes (2 par territoire) sont accompagnées par une équipe pluridisciplinaire constituée de professionnel-le-s avec des compétences diverses et issues de différents services, sociaux, sanitaire et médico-sociaux (CHRS/ Stabilisation, équipe d'intervention de rue, SAVS, EMPP, ACT, CMPS, CAA-RUD, etc.). Les professionnel-le-s interviennent en binôme sur le principe de la multi-référence auprès des personnes et les accompagnent dans leurs projets.**

L'enjeu de l'expérimentation est d'adapter la réponse du dispositif national aux spécificités du territoire semi rural costarmoricain et aux besoins des publics et de se préparer au futur appel à projets qui ciblera les territoires ruraux et semi-ruraux attendu en 2023.

**3 territoires Expérimentaux en Côtes-d'Armor** **7 partenaires de l'expérimentation** **6 locataires accompagnés 1 x/semaine**



- Conseillère en économie sociale et familiale
- Monitrice éducatrice
- Assistante sociale
- Educateur.rice.s spécialisés.e.s
- Infirmier.e
- Coordinateur.rice.s

**1 référent psychiatre par territoire**

**1 professionnelle dédiée à la captation de logement et la gestion locative**

# Zoom sur l'équipe mobile COVID

Créée à l'automne 2020, à la suite du Centre d'Hébergement Spécialisé pour les personnes malades, ne nécessitant pas d'hospitalisation, sans abri ou vivant en centres d'hébergements d'urgence ou d'insertion, l'équipe mobile COVID a permis :

- à l'échelle départementale : d'apporter une expertise aux acteurs locaux concernant la covid (conduites à tenir, protocoles d'isolement, etc.), de les accompa-

igner dans l'organisation de dépistage, d'isolement et de campagnes de vaccination.

- à l'échelle d'intervention du Point Santé de Saint-Brieuc : coordonner le dépistage et l'isolement des personnes symptomatiques ou positives et organiser une veille des personnes testées positives ou relevant du public cible.

**228** bénéficiaires de l'action de l'équipe mobile Covid

**90** personnes orientées vers les centres de vaccination

**64** personnes bénéficiaires des campagnes de vaccination assurées par l'équipe mobile

**74** personnes testées via un test antigénique

# Zoom sur le soutien à l'innovation

Depuis plus de 40 ans Adalea est un véritable laboratoire d'innovation sociale, en réponse aux besoins des publics accompagnés, qui porte chaque année de nouveaux projets. L'association met en œuvre depuis 2017, une mission mécénat permettant de mobiliser les soutiens d'acteurs privés (fondations, entreprises et particuliers) afin de soutenir les causes défendues par l'association, l'expérimentation et le développement des projets innovants portés par les équipes.

En 2021, l'engagement de nombreux donateurs et d'entreprises partenaires ont permis le développement et le soutien des actions suivantes :

## LE PROJET PACK INSTALLATION

Le PACK INSTALLATION a pour objectif de lever les freins financiers et symboliques de l'accès au logement en autonomie pour les personnes qui sortent des dispositifs d'hébergements. Ceci afin de réunir les conditions d'une installation sereine et durable dans le logement. Le projet s'articule autour de 2 volets : un accompagnement financier individuel des ménages pour l'acquisition d'équi-



pelements et un accompagnement collectif via les « ateliers bois » qui proposent aux personnes concernées des ateliers de fabrication et/ou de rénovation de mobilier pour leur logement. Ce projet a pu voir le jour en 2021 grâce au soutien du Fonds de Dotation Qualitel. Sa phase d'expérimentation va pouvoir se poursuivre en 2022 grâce au soutien de la fondation Castorama et d'une généreuse donatrice.

## LE PROJET UNE AUTO POUR L'EMPLOI SUR LOUDÉAC

Une AUTO POUR L'EMPLOI SUR LOUDÉAC a pour objectif de compléter le parcours mobilité que propose Adalea en Centre Bretagne par la mise en place d'un service de location solidaire de véhicules accessible dès l'obtention du permis afin de faciliter les démarches d'insertion professionnelle des personnes. Le lancement du projet nécessite l'acquisition de 2 véhicules et la mise en place d'un accompagnement des usagers vers une solution pérenne de mobilité. Ce projet a été lauréat de l'appel à projets 2021 de la fondation Roole ce qui va permettre en 2022 de poursuivre la levée de fonds pour un lancement de sa phase d'expérimentation au cours de l'année.

## LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Adalea accueille, écoute, informe, oriente et accompagne les femmes victimes de violences conjugales, ainsi que leurs enfants depuis sa création. En 2021, les soutiens de l'association Lions Club Odyssee de Saint Briec, des étudiants du lycée Jean Moulin, des Toqués du Chocolats, d'Ikea Rennes et de nombreux donateurs particuliers ont permis d'aller plus loin dans l'accompagnement et plus largement de lutter contre les violences faites aux femmes.

## LA BIKE CŒUR BRETONNE D'AXA ATOUT CŒUR, LE SUCCÈS D'UNE OPÉRATION MÉCÉNAT

23 Cyclistes accompagnés d'une équipe de 12 bénévoles et 3 motards, tous collaborateurs de Direct Assurance, filiale d'Axa, ont parcouru, entre le 1<sup>er</sup> et le 3 octobre, 5 325 km en soutien aux actions portées par Adalea. Ce défi sportif avait pour objectif de récolter 3 € pour chaque kilomètre parcouru par l'équipe. Au total, se sont donc 16 716 euros qui ont été collectés au profit d'Adalea grâce à leurs efforts ! Ces fonds collectés vont permettre la mise en place de projets transversaux pour améliorer l'accompagnement des femmes et des enfants accueillis et accompagnés par l'association.





# Zoom sur la mise en œuvre du projet associatif 2020-2025

Défini pour la période 2020-2025, le **projet associatif d'Adalea** est un document fédérateur, fruit d'une concertation entre administrateur.rice.s, bénévoles d'actions et salarié.e.s **définissant la stratégie de l'association pour les années à venir**. Il constitue une véritable boussole qui guide son action à travers :

- 4 valeurs socles : la solidarité, la tolérance, le respect citoyen de tout individu, la confiance en la personne ;

- 1 ambition : *Adalea, un acteur majeur de l'inclusion en Bretagne*

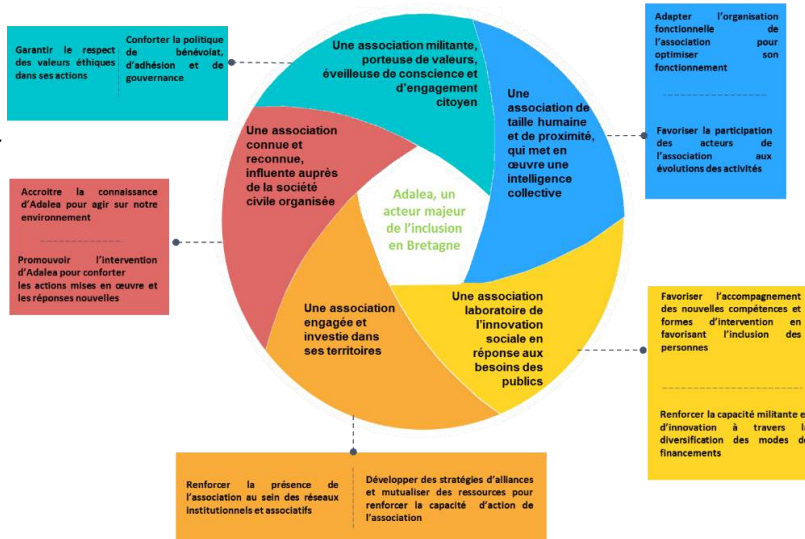
- 5 visions et 10 engagements.

Par déclinaison du projet associatif, différents projets de services ont été définis en 2021 permettant de réinterroger les dispositifs/actions portés par l'association en posant les principes d'actions, les orientations stratégiques pour les années à venir, en cohérence avec le calendrier, l'ambition, les visions et engagements du projet associatif. Définis avec la participation active des parties prenantes du service, ces projets de services ont ainsi permis de rendre lisible les missions, les modes d'organisation et de fonctionnement et de définir les objectifs en matière de qualité de prestations/services rendus.

Leur élaboration s'inscrit en articulation avec les évaluations interne et externe avec l'intégration des axes de progrès, identifiés lors de l'évaluation interne validée en 2020, dans les plans d'actions adossés aux projets de services.

Au-delà de ces projets de services, des actions transversales portées à l'échelle de l'association ont été investies en 2021 pour mettre en œuvre les visions et engagements du projet associatif :

- **Mettre en œuvre la stratégie de mécénat en soutien à l'innovation** : portée par une commission mécénat composée de salarié.e.s et administrateur.rice.s de l'association et mise en œuvre par une chargée de partenariats, cette stratégie vise à rechercher des soutiens financiers ou non financiers auprès des particuliers, des grands donateurs, des entreprises pour soutenir les actions/projets innovants (plus de détail sur le zoom sur le soutien à l'innovation).



## L'ambition, les 5 visions et 10 engagements du projet associatif 2020-2025

- **Engager la réorganisation fonctionnelle de l'association** : accompagnée par la coopérative AVISO depuis janvier 2021, cette démarche vise à travailler sur la clarification :

- du rôle des acteurs et instances de l'association, qu'il s'agisse des acteurs ou des instances où s'élaborent et se décident les actions et les changements,

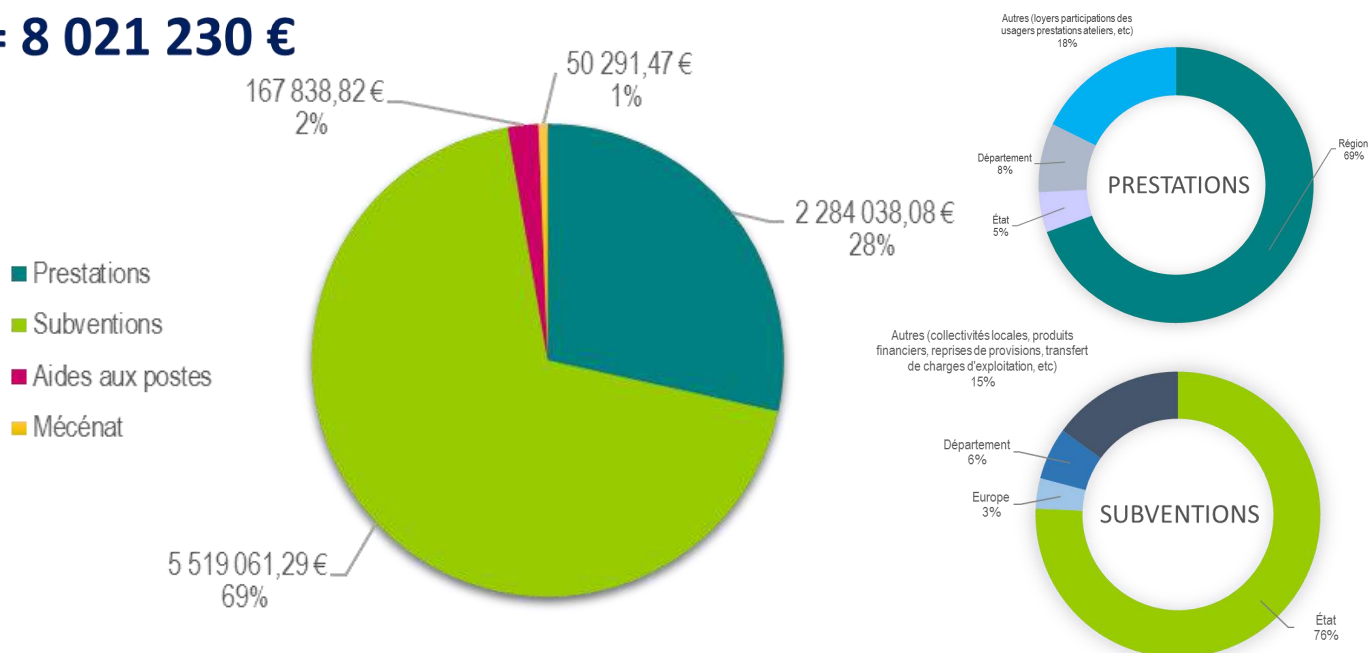
- du cadre de management défini et mis en œuvre à tous les niveaux avec une culture et des pratiques managériales laissant davantage de place aux différents espaces individuels et collectifs, aux propositions de terrain, à la co-construction, à l'anticipation et préparation des changements.

En complément de ces 2 actions qui se poursuivent en 2022, deux nouvelles actions seront engagées :

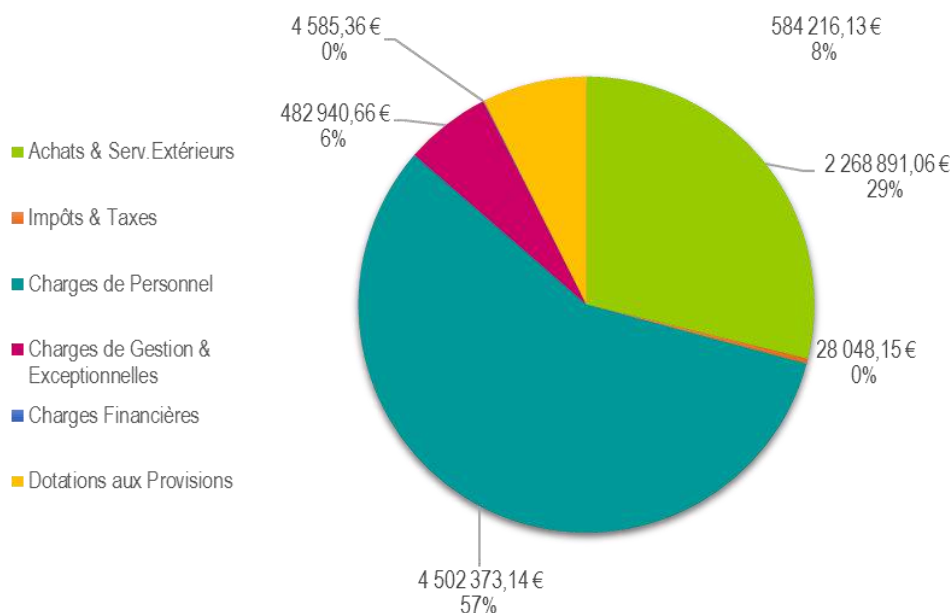
- affirmer la démarche d'amélioration continue à l'échelle associative
- définir une stratégie de communication Adalea.

# RAPPORT FINANCIER

## Répartition des recettes globales de l'association = 8 021 230 €



## Répartition des dépenses globales de l'association = 7 871 054 €



## Résultat



**Recettes**  
8 021 230 € - **Dépenses**  
7 871 054 € = **150 175 €**

# RAPPORT D'ORIENTATION



L'année 2021 s'est achevée avec une tendance au retour à l'optimisme. Hélas, dès le début de l'année 2022, de nouvelles crises sont venues créer de l'inquiétude

chez nos concitoyens·ne·s : une nouvelle situation économique, des inégalités qui se creusent encore et la guerre qui tonne aux portes de l'Europe. Après avoir traversé une crise sanitaire sans précédent, encore présente, nous voilà face à de nouveaux défis collectifs.

Adalea, comme beaucoup d'autres associations, s'impliquera à la place où elle est attendue c'est-à-dire aux côtés des personnes les plus en difficultés, les femmes victimes de violences, les laissés-pour-compte, ceux et celles que l'on aperçoit sur le bord du chemin. Notre action associative est d'autant plus nécessaire dans ces périodes d'incertitudes qui fragilisent davantage, pour lesquelles nous, les associations, jouons un rôle de régulation et de renforcement des liens sociaux.

Cette régulation nous la faisons vivre avec l'implication de professionnel·le·s formé·e·s, qualifié·e·s, compétent·e·s à tous les niveaux de notre organisation et dans tous les métiers mis au service des personnes accueillies et accompagnées. Dans le cadre du dialogue social actif au sein de notre association, plusieurs avancées majeures ont été faites ces dernières années pour soutenir le pouvoir d'achat de tou·te·s nos salarié·e·s. Mais nos marges de manœuvre restent limitées dans les mesures que nous pouvons prendre. Certains signes positifs ont été envoyés par le gouvernement en ce début d'année pour apporter, notamment, davantage de reconnaissance financière à nos salarié·e·s mais ces annonces ne concernent pas l'ensemble des professionnel·le·s de nos secteurs et amènent de fait à des traitements différenciés et inégalitaires que

nous regrettons. Aussi, aux côtés de la Fédération des Acteurs de la Solidarité et des autres fédérations ou unions auxquelles nous adhérons, nous porterons cette voix de la justice pour toutes et tous car chacun.e dans nos organisations jouent un rôle dans l'accueil et l'accompagnement des publics.

Sur le plan des **projets 2022**, nous poursuivons la déclinaison de notre projet associatif avec deux objectifs complémentaires que nous nous sommes fixés pour cette année. Pour le premier il s'agit de **porter et de consolider une démarche d'amélioration continue sur l'ensemble de notre association**. Le second porte sur la **redéfinition d'une stratégie de communication interne et externe** pour Adalea.

Par ailleurs, nous poursuivons notre implication, avec l'ensemble des partenaires concernés pour faire aboutir la **candidature du projet Territoire Zéro Chômeur Longue Durée**. A ce titre, nous avons proposé aux collectivités impliquées notre candidature pour co-construire, avec ceux et celles qui souhaiteront nous rejoindre, la première Entreprise à But d'Emploi (EBE) sur le territoire briochin avec en premier lieu un travail sur la structuration juridique et la gouvernance à retenir pour cette EBE.

De plus, nous poursuivons le travail engagé sur la création d'une **structure nouvelle d'hébergement innovante à Saint-Brieuc**. Il s'agit là d'un projet d'envergure, de 30 logements individuels, qui répond à un besoin saillant sur le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération. Ce lieu s'adressera principalement aux publics les plus éloignés de l'accès au logement durable, des hommes ou des femmes seul·e·s, des couples sans enfant, parfois accompagné·e·s de chiens et pour lesquels les réponses en hébergement d'urgence n'existent plus sur ce territoire.

Suite page 34

# RAPPORT D'ORIENTATION



Un groupe de travail interdisciplinaire interne mobilisant également des ressources externes et des publics concernés finalisera le projet social de ce lieu d'hébergement que nous avons souhaité novateur pour répondre aux besoins et attentes des publics mais aussi dans une conception au plus proche de la politique du Logement d'Abord.

Enfin, d'autres projets ponctueront notre programme de l'année sur les différents territoires avec notamment une implication forte pour mettre en œuvre quelques activités avec Loudéac Communauté Bretagne Centre dans le cadre du **projet de territoire de mise en œuvre accélérée du plan Logement d'Abord** auquel ils ont répondu. Nous nous mobiliserons également avec le soutien de collectivités et de donateurs privés sur un projet que nous avons nommé « **une auto pour l'emploi** », qui permettra à des personnes ayant obtenu leur permis dans le cadre de l'auto

-école solidaire de Loudéac de pouvoir bénéficier de la mise à disposition d'un véhicule pour se rendre au travail le temps qu'ils puissent en financer un.

Aussi, au-delà du sentiment d'inquiétude évoqué dans mon propos introductif, **je conclurai ce rapport d'orientation sur les deux valeurs que sont l'optimisme et la bienveillance comme des facteurs clés pour conduire notre action en 2022.** L'optimisme ne nous empêchera pas d'être réaliste dans le contexte que nous traversons et ses bienfaits seront profitables à toutes et tous. La bienveillance nous mettra dans une forme d'obligation de moyens et sera notre moteur pour la réalisation de nos ambitions en direction des publics que nous accueillons et accompagnons à Adalea.



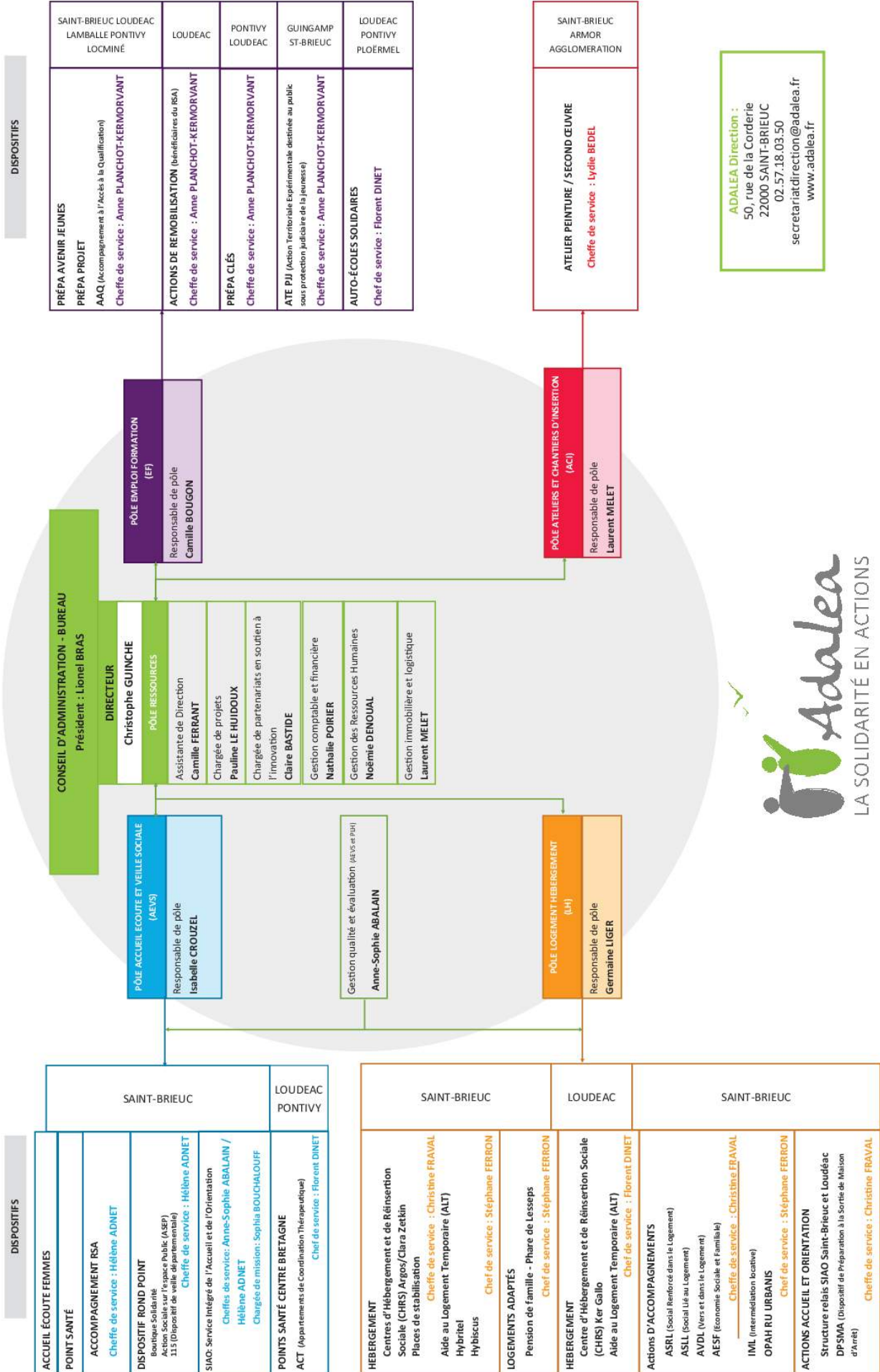


# ANNEXES

---

# ANNEXE 1

## ORGANIGRAMME



# ANNEXE 2

## REPRÉSENTATION AU SEIN DES INSTANCES PARTENARIALES 2021

INSTANCES	REPRESENTANT ADALEA
<b>ECHELON NATIONAL</b>	
Groupe d'appui national 115 <i>Fédération des Acteurs de la Solidarité</i>	Isabelle CROUZEL, Responsable du pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale Anne-Sophie ABALAIN, Coordinatrice du SIAO 22 représentent les structures de l'ouest
<b>ECHELON REGIONAL</b>	
Commission Régionale Logement Hébergement <i>Fédération des Acteurs de la Solidarité</i>	Germaine LIGER, Responsable du pôle Logement Hébergement
Conseil d'Administration Fédération des Acteurs de la Solidarité région Bretagne	Christophe GUINCHE, Directeur Marie-France BOMMERT, Administratrice Lionel BRAS, Président (membre du Bureau)
Membre permanent à la Commission de Sélection d'Appels à Projets médico-social relevant de la compétence du Directeur Général de l'ARS.	Christophe GUINCHE, Directeur
Conférence des organismes de formation pilotée par le Conseil Régional	Camille BOUGON, Responsable du pôle Emploi Formation
Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement Pour la Fédération des Acteurs de la Solidarité (Suppléant)	Christophe GUINCHE, Directeur
<b>ECHELON DEPARTEMENTAL 22</b>	
<i>FNSF (Fédération Nationale Solidarité Femmes)</i>	Christine FRAVAL, Cheffe de service pôle Logement Hébergement
Maison départementale des Femmes	Christine FRAVAL, Cheffe de service pôle Logement Hébergement
Comité directeur FSL ( <i>Fonds de Solidarité pour le Logement</i> )	Christophe GUINCHE, Directeur
Comité responsable du PDALHPD ( <i>programme départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées</i> )	Christophe GUINCHE, Directeur
Comité technique du PDALHPD	Germaine LIGER, Responsable du pôle Logement Hébergement
Commission technique d'attribution FSL ( <i>Fonds de Solidarité pour le Logement</i> )	
Commission Locale d'amélioration de l'habitat	Germaine LIGER, Responsable du pôle Logement Hébergement (suppléante pour la FAS)
Commission de Coordination des Expulsions Locatives (CCAPEX)	Isabelle CROUZEL, Responsable du pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale
Commission de Médiation DALO	Isabelle CROUZEL, Responsable du pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale
Comité de Pilotage Programme Territorial de Santé Mentale (PTSM)	Christophe GUINCHE, Directeur
CIDFF ( <i>Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des familles</i> )	Marie-France BOMMERT, Administratrice
Conseil d'administration de Terres d'Armor Habitat	Anaïck THORAVAL, Administratrice
Centre départemental d'écoute des maltraitances (ALMA 22)	Pierre GRELLARD, Administrateur
Commission de médiation DALO	Chantal LE POËC, Administratrice, représentante au titre des associations de défense des personnes en situation d'exclusion
<b>SAINT-BRIEUC / Agglo</b>	
Conseil de développement de Saint-Brieuc Armor-Agglomération	Jean-Marc GRABOWSKI, Administrateur, (titulaire) Pauline LE HUIDOUX, Chargée de projets, (suppléante)
Comité Unique de Programmation des Fonds Régionaux et Européens de Saint-Brieuc Armor-Agglomération	Pauline LE HUIDOUX, Chargée de projets
Conseil Local de Santé Mentale	Christophe GUINCHE, Directeur
Comité d'Orientation Escalier Familial	Isabelle CROUZEL, Responsable du pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale
Conférence Intercommunale du Logement (CIL)	Christophe GUINCHE, Directeur
Régie de Quartiers	Marie-France BOMMERT, Membre du CA
SOLIBA : Solidaires pour l'Habitat	Pierre GRELLARD, Administrateur
Mission Locale	Marie-France BOMMERT, Administratrice
RICH'ESS	Lionel BRAS, Président
CCAS de Saint-Brieuc	Lionel BRAS, Président, au titre de Membre Expert
<b>LOUDEAC / Agglo</b>	
Carrefour social (Loudéac)	Laurence VALLEE, Travailleuse sociale
Dynamique emploi services	Laurence VALLEE, Travailleuse sociale
Mission locale Centre Bretagne (Membre suppléant du CA)	Camille BOUGON, Responsable du pôle Emploi Formation
Conseil de développement	Lionel BRAS, Président
ADESS du Centre Bretagne	Lionel BRAS, Président

# ANNEXE 3

## Bilan actif au 31 décembre 2021



Bilan Actif

Adalea Ass

Actif		Au 31/12/2021			Au 31/12/2020	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires <sup>(1)</sup>	67 457	67 457		
		Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL</b>	<b>67 457</b>	<b>67 457</b>			
	Immobilisations corporelles	Terrains	161 300		161 300	323 300
		Constructions	957 507	470 503	487 004	571 460
		Inst. techniques, mat.out.industriels	1 922 350	1 053 315	869 034	909 873
Immobilisations corporelles en cours		52 004		52 004		
Avances et acomptes						
<b>TOTAL</b>	<b>3 093 162</b>	<b>1 523 818</b>	<b>1 569 343</b>	<b>1 804 634</b>		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières <sup>(2)</sup>	Participations et créances rattachées					
	Autres titres immobilisés	215 221		215 221	15 054	
	Prêts	123 304		123 304	112 665	
	Autres	28 923		28 923	31 434	
	<b>TOTAL</b>	<b>367 449</b>		<b>367 449</b>	<b>159 154</b>	
<b>Total I</b>	<b>3 528 068</b>	<b>1 591 275</b>	<b>1 936 793</b>	<b>1 963 789</b>		
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances <sup>(3)</sup>	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 199 084	8 189	1 190 894	1 191 364
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	105 146		105 146	204 087
	<b>TOTAL</b>	<b>1 304 231</b>	<b>8 189</b>	<b>1 296 041</b>	<b>1 395 452</b>	
Divers	Valeurs mobilières de placement	3 105 491	18 617	3 086 873	2 504 625	
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	2 054 486		2 054 486	2 776 488	
	Charges constatées d'avance <sup>(4)</sup>	17 576		17 576	11 976	
<b>Total II</b>	<b>6 481 784</b>	<b>26 807</b>	<b>6 454 977</b>	<b>6 688 542</b>		
Frais d'émission des emprunts	III					
Primes de remboursement des emprunts	IV					
Ecart de conversion Actif	V					
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)</b>	<b>10 009 853</b>	<b>1 618 082</b>	<b>8 391 771</b>	<b>8 652 331</b>		
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					



# ANNEXE 3

## Bilan passif au 31 décembre 2021



Bilan Passif

Adalea Ass

Passif		Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Fonds propres	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires	60 735	60 735
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	<b>Réserves</b>		
	Réserves statutaires ou contractuelles	2 876 618	2 156 154
	Réserves pour projet de l'entité	746 419	1 363 659
Autres			
Report à nouveau	990 146	804 436	
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	150 175	288 935
	Situation nette (sous-total)	4 824 095	4 673 920
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	382 122	410 400
	Provisions réglementées		
	Total I	5 206 218	5 084 320
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total I bis		
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	817 475	920 119
	Total II	817 475	920 119
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	648 661	714 640
	Total III	648 661	714 640
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <sup>(1)</sup>	302 104	377 891
	Emprunts et dettes financières diverses <sup>(2)</sup>	11 780	11 355
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	528 615	519 426
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	577 206	636 255
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		18 088
	Autres dettes	299 709	370 233
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		
	Total IV	1 719 415	1 933 250
	Écart de conversion Passif V		
	<b>TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)</b>	<b>8 391 771</b>	<b>8 652 331</b>
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

dité à partir de Loop V4.38.0

# ANNEXE 3

## Compte de résultat au 31 décembre 2021



Compte de résultat

Adalea Ass

		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
		12 mois	12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	120	130
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	2 167 703	1 972 384
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	4 759 844	4 345 686
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	87 581	61 521
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	384 557	516 402
Utilisations des fonds dédiés	697 366	333 648	
Autres produits	41 528	74 861	
	<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I</b>	<b>8 138 702</b>	<b>7 304 633</b>
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	2 268 891	1 733 136
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	335 626	269 698
	Salaires et traitements	3 057 211	2 714 320
	Charges sociales	1 134 620	973 822
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	195 446	183 260
	Dotations aux provisions	243 256	409 640
	Reports en fonds dédiés	594 722	328 195
	Autres charges	104 594	131 124
	<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II</b>	<b>7 934 369</b>	<b>6 743 199</b>
	<b>1. Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>204 332</b>	<b>561 433</b>

Ia intr. de Loop V4.38.0

# ANNEXE 3

## Compte de résultat au 31 décembre 2021



### Compte de résultat

Adalea Ass

		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	31 169	29 500
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	31 169	29 500
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	18 617 4 585	5 934
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	23 202	5 934
2. Résultat financier (III-IV)		7 966	23 566
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		212 299	585 000
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	41 616 278 277	15 910 27 545
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	319 893	43 456
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	171 712 206 634 708	277 126 2 896 54 146
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	379 055	334 168
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		-59 161	-290 712
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII		2 963	5 352
Total des produits (I + III + V)		8 489 765	7 377 589
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		8 339 590	7 088 654
EXCÉDENT OU DÉFICIT		150 175	288 935
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature		15 259	24 660
Prestations en nature		40 156	35 860
Bénévolat		24 825	6 975
Total		80 241	67 496
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature		15 259	24 660
Mises à disposition gratuite de biens		40 156	35 860
Prestations en nature			
Personnel bénévole		24 825	6 975
Total		80 241	67 496

# ANNEXE 4

## Lexique des sigles

<b>AAH</b>	Allocation aux Adultes Handicapés
<b>ACI</b>	Atelier et Chantier d'Insertion
<b>ACT</b>	Appartements de Coordination Thérapeutique
<b>AES</b>	Auto-écoles Solidaires
<b>AESF</b>	Accompagnement en Economie Sociale et Familiale
<b>AEVS</b>	Accueil Ecoute et Veille Sociale
<b>ALT</b>	Aide au Logement Temporaire
<b>ASEP</b>	Action Sociale sur l'Espace Public
<b>ASLL</b>	Accompagnement Social Lié au Logement
<b>ASRL</b>	Accompagnement Social Renforcé dans le Logement
<b>ASRU</b>	Accompagnement Social Renforcé en Hébergement d'Urgence
<b>ASS</b>	Allocation de Solidarité Spécifique
<b>ATE</b>	Action Territoriale Expérimentale
<b>AVDL</b>	Accompagnement Vers et Dans le Logement
<b>CAARUD</b>	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Rééducation des Risques pour Usagers de Drogues
<b>CCAS</b>	Centre Communal d'Action Sociale
<b>CDD</b>	Contrat à Durée Déterminée
<b>CDDI</b>	Contrat à Durée Déterminée d'Insertion
<b>CDI</b>	Contrat à Durée Indéterminée
<b>CDIFF</b>	Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
<b>CHRS</b>	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
<b>CIAS</b>	Centre Intercommunale d'Action Sociale
<b>CLIC</b>	Centre Local d'Information et de Coordination
<b>CMPS</b>	Centre Médico-Psychologique et Social
<b>CSE</b>	Comité Social et Economique
<b>DPSMA</b>	Dispositif de Préparation à la Sortie de Maison d'Arrêt
<b>EBE</b>	Entreprise à But d'Emploi
<b>EMPP</b>	Équipe Mobile Précarité Santé
<b>ETP</b>	Équivalent Temps Plein
<b>FJT</b>	Foyer de Jeunes Travailleurs
<b>FLE</b>	Français Langue Etrangère
<b>IAE</b>	Insertion par l'Activité Économique
<b>IML</b>	Intermédiation Locative

Suite à la page suivante

# ANNEXE 4

## Lexique des sigles

<b>MDD</b>	Maison Du Département
<b>OPCO</b>	Opérateurs de Compétences
<b>OPAH-RU</b>	Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain
<b>PDALHPD</b>	Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées
<b>PJJ</b>	Protection Judiciaire de la Jeunesse
<b>PTSM</b>	Programme Territorial de Santé Mentale
<b>RAE</b>	Reconnaissance des Acquis de l'Expérience
<b>RSA</b>	Revenu de Solidarité Active
<b>SAVS</b>	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
<b>SBAA</b>	Saint-Brieuc Armor Agglomération
<b>SIAO</b>	Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation
<b>SPIP</b>	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>UNIFAF</b>	Organisme Paritaire Collecteur agréé de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale

# Nos principales implantations

## A. SAINT-BRIEUC

Accueil Ecoute Femmes / Boutique solidarité / ASEP / SIAO / Accompagnement RSA / 115 / Point Santé

CHRS Argos / CHRS Clara Zetkin / Stabilisation / Dispositifs d'accompagnement Logement / ALT / Logement adapté / Hybritel / Hybiscus/ Structure Relais SIAO / PEXT

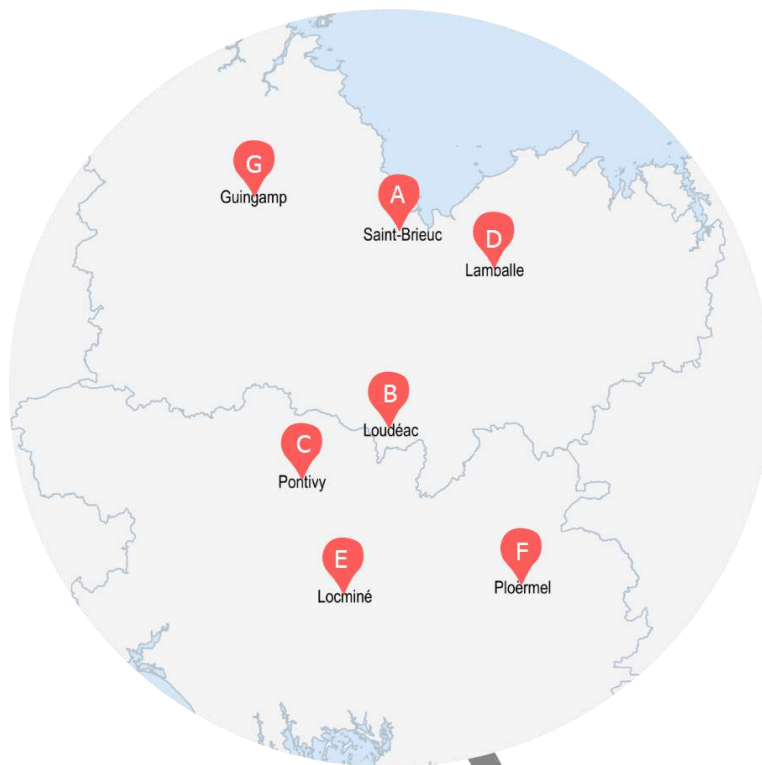
Ateliers et Chantiers d'Insertion / Prépa Avenir Jeunes / Prépa Projet / ATE PJJ

Ateliers et Chantiers d'Insertion

## B. LOUDÉAC

Prépa Projet / Prépa Avenir Jeunes / Prépa Clés / Auto-Ecole Solidaire/ Remobilisation RSA

CHRS Ker Gallo / Structure Relais SIAO / ALT / Point Santé / ACT



## C. PONTIVY

Prépa Projet / Prépa Avenir Jeunes / Prépa Clés / Auto-Ecole Solidaire / Point Santé (fixe et itinérant)

## D. LAMBALLE

Prépa Avenir Jeunes

## E. LOCMINÉ

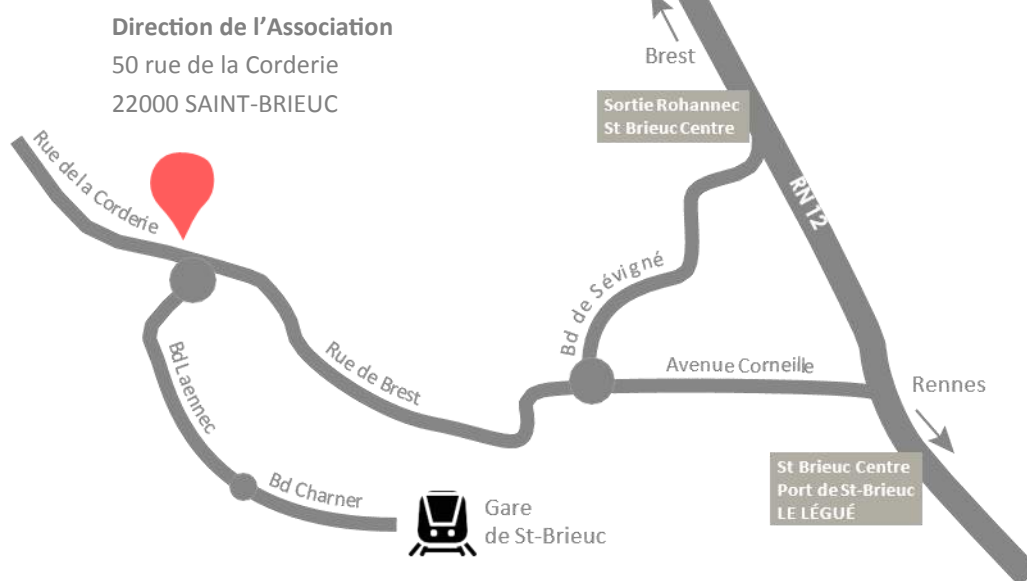
Prépa Avenir Jeunes / Remobilisation RSA/Prépa Clés

## F. PLOËRMEL

Auto-École solidaire

## G. GUINGAMP

ATE PJJ



Direction de l'Association

50 rue de la Corderie

22000 SAINT-BRIEUC

Brest

Sortie Rohannec  
St Brieuc Centre

RN12

Rennes

St Brieuc Centre  
Port de St-Brieuc  
LE LÉGUÉ



Gare  
de St-Brieuc



Chantier voie verte— Mars 2021



**Vous souhaitez vous informer  
ou  
nous apporter votre soutien,  
retrouvez-nous sur  
[www.adalea.fr](http://www.adalea.fr)  
et sur :**

